

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3529 - MERCREDI 10 JUILLET 2019

MONNAIE

Un nouveau dispositif de changes en vigueur dans la zone Cémac

Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) sont soumis à une nouvelle réglementation des changes, plus adaptée aux évolutions intervenues au niveau mondial et régional. Il s'agit d'un dis-

positif plus souple que celui de l'année 2000 et qui devrait contribuer à la soutenabilité externe de la monnaie.

« La nouvelle réglementation des changes est un instrument fondamental de la stratégie de sortie de crise

arrêtée lors du sommet des chefs d'Etat en fin 2016 », a expliqué le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, Abbas Mahamat Toli, lors d'une rencontre à Douala, au Cameroun. [Page 4](#)

CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

Lancement des activités du secrétariat permanent



Le Conseil national du dialogue est depuis hier fonctionnel, de manière officielle. C'est une institution constitutionnelle chargée de débattre et de se prononcer sur les grands problèmes politiques d'intérêt national liés à la promotion de la paix.

« En instituant le Conseil national du dialogue, notre génie politique commun a voulu rendre formelle une pratique qui depuis toujours a aidé notre pays à sortir des situations les plus difficiles », a déclaré Martin Mberi, secrétaire permanent de cette structure. [Page 16](#)

JEUNESSE DU PCT

Les dirigeants de la FMC veulent accorder leurs violons



Une vue des membres de la FMC

Suite à une crise latente observée depuis le mois d'avril au sein de la Force montante congolaise (FMC), son premier secrétaire, Juste Bernardin Gavet, vient d'annoncer la tenue, le 15 juillet, d'une session extraordinaire du comité central destinée à concilier les différentes franges. Cette session vise à mettre un terme au conflit de légitimité qui

oppose deux tendances dont celle menée par le secrétaire permanent chargé de l'économie, de l'emploi et des affaires sociales, Donald Mobobola, qui taxe le premier secrétaire, arrivé par ailleurs à la fin de son mandat, de cumul « paralysant » de fonction puisque récemment nommé secrétaire permanent du Conseil consultatif de la jeunesse. [Page 2](#)

CAN EGYPTE 2019

Des rencontres chocs à l'affiche des quarts de finale



Nigéria-Afrique du Sud, une des rencontres les plus attendue

Bénin-Sénégal et Nigeria-Afrique du Sud, telles sont les affiches des quarts de finale de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN)

qui débutent aujourd'hui pour se terminer demain avec les rencontres Algérie-Côte d'Ivoire et Tunisie-Madagascar. Jeune nation à ce niveau des

hostilités, Madagascar tutoie, depuis le début de la compétition, les plus grandes nations qu'elle découvre pour la première fois. [Page 9](#)

INTÉGRATION RÉGIONALE

L'ONU exprime son appui à la Zlec

[Page 7](#)

Éditorial

A haut risque !

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

A haut risque !

Aujourd'hui doit se tenir à Vienne, en Autriche, une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui fera le point sur le non-respect des engagements pris par l'Iran en 2015 concernant le développement de son programme nucléaire. Une rencontre à haut risque qui confirmera à coup sûr que la décision prise, il y a un an et deux mois, le 8 mai 2018, par le président des Etats-Unis, Donald Trump, de se retirer de cet accord et de sanctionner par anticipation le régime des Mollahs n'a eu comme résultat que de convaincre ces derniers de poursuivre, voire même d'accélérer leur longue marche vers le nucléaire sous toutes ses formes.

À quelques heures de l'ouverture de cette réunion extraordinaire, tous les feux sont en réalité au rouge, ce qui explique la nervosité des pays comme la France qui s'efforcent par tous les moyens de faire tomber la tension entre Téhéran et Washington. D'une part, en effet, l'administration américaine ne cesse de brandir des menaces économiques, financières, militaires même pour tenter de convaincre les dirigeants iraniens de faire machine arrière avant qu'il soit trop tard. Et, d'autre part, ces derniers, révoltés par les sanctions décrétées unilatéralement par la Maison-Blanche, entendent y répondre par une escalade dont le pire peut sortir à tout instant.

Les incidents qui ont émaillé ces dernières semaines la région du golfe Persique et de la Mer d'Oman – attaques menées contre plusieurs pétroliers, destruction d'un drone américain, déploiement de forces navales, déclarations belliqueuses par les deux camps – démontrent que visiblement, la raison ne l'emporte pas sur la déraison ; il est donc peu probable que la réunion d'aujourd'hui, à Vienne, fasse baisser la tension dans cette partie du monde. Il se pourrait même qu'elle la fasse encore monter d'un cran en montrant que l'Iran est bien décidé à accélérer son programme nucléaire.

S'il est vrai que le pire n'est jamais certain dans les rapports humains, il l'est tout autant que ce qui se passe actuellement au Proche et au Moyen-Orient ressemble de plus en plus à la gestation d'un conflit de grande envergure que personne ne saura gérer s'il vient à éclater. Mieux vaut donc s'y préparer dès à présent sans pour autant désespérer.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La jeunesse du PCT en session extraordinaire le 15 juillet

Le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC) Juste Bernardin Gavet, vient de convoquer pour le 15 juillet la session extraordinaire du comité central de cette organisation.

La convocation de cette rencontre pourrait permettre enfin aux membres du comité central de la FMC d'accorder leurs violons. En effet, depuis avril dernier, la jeunesse du Parti congolais du travail (PCT) est divisée en deux franges qui s'illustrent par des invectives et des intrigues. L'une soutient le premier secrétaire, Juste Bernardin Gavet, et l'autre, dirigée par le secrétaire permanent chargé de l'économie, de l'emploi et des affaires sociales, Donald Mobobola, ne semble plus reconnaître la légitimité du premier secrétaire, après sa nomination au poste de secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse par le chef de l'Etat.

Les dissidents avaient même annoncé, dans une déclaration, la mise en place d'une commission ad hoc de treize personnes, chargée d'assurer désormais

« le redressement salutaire » de l'organisation pour la préparation de son congrès, au prétexte d'un cumul paralysant du premier secrétaire. Ce qui avait conduit le PCT à convoquer une assemblée générale, le 8 mai, pour condamner la démarche entreprise par certains membres visant à destituer le premier secrétaire.

Présidée par le secrétaire permanent du bureau politique du comité central du PCT, chargé de la jeunesse, Fernand Sabaye, cette réunion du secrétariat permanent de la FMC était élargie aux membres de la commission nationale de contrôle et d'évaluation, du comité central présents à Brazzaville, du conseil fédéral et aux comités



Le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet

d'arrondissement. Rassemblant dans la même salle les différents protagonistes, cette assemblée générale avait montré combien les jeunes du PCT ne parlaient plus le même langage. La déclaration du secrétariat permanent, qui réaffirmait son soutien à Juste Bernardin Gavet, avait été prise dans un climat très tendu, d'autant plus que les dissidents n'étaient pas d'accord de la démarche entre-

prise par le PCT. C'est ainsi que Donald Mobobola et ceux qui le soutiennent ont poursuivi leur campagne de destitution du secrétariat permanent, jusqu'au week-end dernier, à Pointe-Noire.

Espérons que les jeunes du PCT vont trouver un terrain d'entente, le 15 juillet, car l'élection présidentielle de 2021 avance à grands pas.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International :

Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts :

Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport :

James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

La Russie, un partenaire important pour le développement de l'Afrique, estime Isidore Mvouba

Le président de l'Assemblée nationale du Congo a récemment fait savoir que la Fédération de Russie avait toutes les potentialités pour être un acteur clé dans le développement du continent africain.

Le deuxième Forum international sur le développement du parlementarisme s'est déroulé, le 3 juillet, à Moscou, en Russie, sous le sceau de la diplomatie des peuples. Conduisant la délégation congolaise, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a traduit sa reconnaissance au président de la Douma d'Etat, Vyacheslav Volodine, qui l'a invité à ce grand rendez-vous des parlementaires du monde.

En effet, le chef de la délégation congolaise, dans son allocution, a indiqué qu'il n'y a pas mieux que les parlementaires pour relever les défis des temps nouveaux.

« Notre monde est confronté à des défis complexes: terrorisme; dérèglement climatique; cybercriminalité; crise migratoire; esclavage; corruption, etc. C'est pourquoi, nous avons dit ici avec force notre attachement aux valeurs d'égalité, de dialogue, de coopération, de respect du droit international, de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats



Isidore Mvouba posant avec des membres de la délégation congolaise à MoscouDR

souverains », a déclaré Isidore Mvouba, réfutant l'intimidation des parlementaires au travers des mesures de répression.

Selon lui, le forum de Moscou a offert aux parlementaires du monde la possibilité de traduire leur engagement et leur attachement au multilatéralisme. Cela en vue d'un monde multipolaire, nécessaire à des relations équitables et justes entre Etats.

« Ce double forum a éclairé d'un jour nouveau le parlementarisme dans le monde, à qui il a apporté de la valeur ajoutée, tout comme il a mis en orbite la coopération parlementaire Russie-Afrique. La Russie a toutes les potentialités

pour être un acteur clé dans le développement du continent africain », a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité d'intensifier les relations interparlementaires entre les chambres respectives dans le cadre d'une coopération soutenue avec Moscou.

Rendant un hommage bien mérité au pays hôte, qu'il qualifie de défenseur invétéré du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, Isidore Mvouba a rappelé que les participants avaient décidé de mettre en œuvre une diplomatie parlementaire Russie-Afrique mettant la condition humaine au cœur des projets de développement des pays.

« Aujourd'hui, nous sommes

en Russie pour préparer demain. La Fédération de Russie peut être une pièce maîtresse pour le développement inclusif du continent africain, parce qu'elle est historiquement parlant un pays frère et ami de l'Afrique. Au total, nous sommes convaincus que la Russie et l'Afrique sont tous les deux des partenaires importants appelés à participer à la formation d'un ordre mondial polycentrique et durable », pense le président de l'Assemblée nationale du Congo, précisant que son pays avait tiré un grand profit de sa coopération avec la Russie, notamment dans le domaine de la formation des cadres.

Isidore Mvouba a rappelé que la République du Congo s'est dotée, depuis octobre 2015, d'une Constitution qui sacralise les valeurs du dialogue et du partage. Parmi les nouveautés de cette loi fondamentale, il a, entre autres, cité l'octroi d'un statut au chef de file de l'opposition ainsi que le statut particulier avec les privilèges et avantages accordés aux anciens présidents de la République, aux anciens présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. « Le dialogue est érigé en mode de gouvernement au travers d'un Conseil national du dialogue. Le parlement dispose d'un droit d'injonction et de contrôle sur l'administration publique et sur tous les aspects relatifs à la gestion du pays. Il dispose également des moyens renforcés de contrôle de l'action gouvernementale et peut traduire en justice les auteurs des malversations financières », a expliqué Isidore Mvouba, insistant sur le fait que le parlement s'affirme comme le chevalier blanc de la bonne gouvernance.

Membre de plusieurs unions parlementaires à travers lesquelles il se bat pour la paix, la sécurité et la démocratie, le parlement congolais est ouvert, a-t-il rappelé, au monde.

Parfait Wilfried Douniama

DJAMBALA CENTRE

La population appelée à développer l'agriculture

« Nous avons une grande richesse, notre sol », a dit le député, demandant aux habitants de Djambala de faire de cette localité une marque, un label de qualité dans le domaine agricole, et d'attirer et faciliter l'installation des unités de transformation.

Outre le contexte économique de Djambala, le suppléant de Josué Rodrigue Ngouonimba a mis à profit cette rencontre citoyenne pour évoquer le contexte actuel du pays marqué par une crise économique profonde. Cependant, a-t-il indiqué, les négociations avec les partenaires financiers au niveau mondial ont progressé.

« Notre système économique fondé sur les énergies fossiles a fait ses preuves. L'économie nationale doit se diversifier, c'est à présent une évidence irréfutable », a-t-il fait savoir. Marc-Aurèle Ganao Ngasse-



Marc-Aurèle Ganao Ngassebé avec ses mandants

bé est revenu sur les actions menées dans la circonscription, notamment les dons offerts aux écoles, à l'hôpital de base de Djambala, l'assistance aux bénévoles de l'enseignement et de la santé, au

bon déroulement des travaux dirigés des élèves candidats au BEPC année 2018-2019. L'acheminement à Djambala des tables-bancs, le don de brouettes à deux cents agriculteurs de la localité et

également à plus de quatre cents femmes à l'occasion de la Journée de la femme 2019, l'assistance à près de cinq cents familles lors des fêtes de fin d'année 2018, l'attribution des équipements spor-

tifs aux équipes locales, etc., font partie des actes posés au profit des mandants.

L'élu du peuple s'est prêté, en outre, aux questions de la base qui lui ont donné l'occasion de répreciser le rôle du député. « Il est le porte-parole au Conseil de la nation. Il vote les lois de la République, défend les intérêts de sa circonscription et de ses mandants. Il rend compte à ses mandants et transmet les préoccupations de ceux-ci aux autorités », a-t-il rappelé. Il n'a pas manqué toutefois de rendre compte de la cinquième session ordinaire de l'Assemblée nationale qui a eu à examiner trente-quatre affaires, parmi lesquelles la loi portant création de l'Agence congolaise pour l'emploi et celle portant création du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage.

Jean Jacques Koumbema

COMMERCE

Les acteurs s'approprient le nouveau mécanisme de souscription en ligne

Le Conseil congolais des chargeurs, en partenariat avec la société maritime Kargo consulting, a organisé, du 4 au 5 juillet à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, une campagne de vulgarisation du bordereau électronique de suivi de la cargaison export.

Le document numérique vise, entre autres, l'identification des flux de marchandises ; le contrôle des coûts de transport ; l'amélioration de la sûreté et la traçabilité du commerce ainsi que du trafic.

« Ce nouveau mécanisme de souscription au bordereau électronique de suivi de la cargaison s'impose à notre pays qui a une vocation de pays de transit. Il permet aussi de perpétuer les connaissances pour être de plus en plus professionnel », a déclaré Dieudonné Ngoma Bitanga, directeur de cabinet du préfet du Niari. Le bordereau électronique de suivi des cargaisons (BESC) est partagé par l'ensemble des conseils des chargeurs africains mais il est encore manuel malgré les avancées technologiques de la communication et de l'information. Pour combler ce retard et se conformer aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce, le Conseil congolais



Les participants à la campagne de sensibilisation

des chargeurs a sollicité l'expertise de la société maritime kargo consulting afin de dématérialiser ce manquement. Placée sous les auspices du préfet du Niari, Frédérick Baron Bozok, cette campagne était destinée aux armateurs, exportateurs, importateurs, transitaires, douaniers, affréteurs, agents de service commercial, transporteurs, coopérateurs économiques ainsi qu'aux chargeurs.

Expliquant la procédure de souscription, le directeur général de la société maritime Kargo consulting, Awonon Mikael, a indiqué qu'il faut « s'inscrire sur la plate-forme C2AHR tout en disposant de sa carte bleue ou un virement bancaire, d'un compte électronique qu'on peut créditer à volonté. Une notification (mail et SMS) est

envoyée à chaque transaction. Le chargeur peut aussi créditer son compte à partir d'un point agréé ».

De nombreux avantages sont liés au BESC : la rapidité, la souscription dans des délais raisonnables et aucune cargaison ne peut être exportée sans ce document qui s'impose à tout mode de transport. Il fournit, en outre, toutes les informations relatives à la cargaison et sa présence supprime les imprimés, a-t-il poursuivi. Ce paradigme est une innovation qui s'inscrit dans la politique du gouvernement en prônant la sérénité dans le traitement de l'information, dans les opérations commerciales et la maîtrise en temps réel du flux statistique à l'export.

Max Ferhynel Poudi et Lopelle Mboussa Gassia

SOLIDARITÉ

Don de sang à l'infirmerie de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc

Le geste a été fait, le 8 juillet à Brazzaville, par le personnel ainsi que les élèves, anciens et nouveaux de l'établissement, dans le cadre de la neuvième édition de la journée de l'Ancien enfant de troupe (AET) qui sera célébrée le 16 juillet.

Justifiant l'acte ainsi posé, le président du bureau national de l'Association des anciens enfants de troupe (AET), le colonel Rémy Ikounga Ayayos, a indiqué : « Chaque famille congolaise a été confrontée à ce problème de sang dans les hôpitaux. Et pour contribuer tant soit peu à le résoudre, nous avons pensé, lors de notre dernière réunion du bureau exécutif, que la communauté devait faire cette opération de don de sang. Car, à travers celle-ci, nous sauvons des vies et cela est tout à fait louable ».

Au-delà du don de sang qu'il entend pérenniser, le président des AET a officiellement remis au directeur du Centre interdépartemental de transfusion sanguine (CITS) de Brazzaville, Dieudonné Okémou, des réactifs des tests du VIH, plus précisément tout le kit complet pour avoir un sang pur.

Répondant à la presse sur les ruptures à répétition du sang dans les centres hospitaliers, le directeur du CITS a déclaré : « Il faut d'abord qu'on se demande quel est le besoin



Le colonel Rémy Ikounga Ayayos remettant un kit complet de traitement du sang au directeur du CITS

en sang de nos parents. Et combien de Congolais s'engagent-ils à donner le sang ; c'est là le problème. Les besoins sont énormes et les donateurs sont peu nombreux ». En effet, a-t-il poursuivi, le sang collecté doit être traité car parmi les donateurs, certains sont malades, d'autres le donnent après avoir consommé l'alcool, etc., si bien qu'à la suite des analyses, une bonne partie du sang est écartée.

Notons que peu avant ce don, l'AET a organisé, le 7 juillet, plusieurs activités, particuliè-

rement une journée sportive de cohésion à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou, où se trouvent implantées les sections de l'association. A Brazzaville, cette activité a mobilisé plus d'une centaine de membres pour une marche, suivie de deux rencontres sportives, notamment un match de football et un autre de volleyball, le tout ponctué par un apéritif à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, sous la houlette de Rémy Ikounga Ayayos.

Guillaume Ondzé

CÉMAC

Mise en œuvre d'une nouvelle réglementation des changes

La nouvelle réglementation des changes de la communauté sous-régionale est entrée en vigueur depuis le 1er mars dernier. Elle fixe à cinq millions francs CFA le plafond de l'allocation des devises avec possibilité d'aller au-delà si la demande est justifiée.

Le règlement de l'an 2000 autorisait l'allocation des devises aux voyageurs plafonnées et variant selon les catégories des voyageurs à deux cent mille par jour. « Ce changement permet de simplifier le suivi de l'allocation des devises », selon un document de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). S'agissant de la flexibilité des modalités de rétrocession des devises, la nouvelle réglementation prévoit une rétrocession de 70% des devises de toutes les opérations alors que l'ancienne disposition faisait des rétrocessions de 100% des devises encaissées à l'occasion des opérations d'exportation. Une souplesse qui permet aux banques de disposer d'un volant de liquidité pour l'exécution des opérations courantes.

Notons que ces réformes visent à contribuer à la stabilité externe de la monnaie à travers une optimisation des transactions financières extérieures, de manière à minimiser les sorties des devises non causées et maximiser les entrées provenant des activités légales. Elles permettent également d'adapter la réglementation des changes à de nouvelles problématiques telles que l'émergence de nouveaux moyens de paiement, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

« La nouvelle réglementation des changes est un instrument fondamental de la stratégie de sortie de crise arrêtée lors du sommet des chefs d'Etat en fin 2016. Son application stricte conditionne la soutenabilité externe de notre monnaie », a déclaré le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Toli, lors de la réunion de haut niveau pour la sensibilisation à la nouvelle réglementation des changes, le 4 juillet à Douala, au Cameroun.

Pour lui, ce nouveau dispositif apportera des innovations visant à stimuler l'activité économique et à favoriser la transformation profonde des économies des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Précisons que trois facteurs

ont justifié la refonte du cadre réglementaire existant, afin de le rendre plus efficient dans la gestion des transactions financières extérieures. Il s'agit d'un faible rapatriement des recettes d'exportation dû principalement à l'ineffectivité de la mise en œuvre du cadre réglementaire et opérationnel de la réglementation des changes.

Cette réglementation des changes communautaire ne reflétait plus les évolutions intervenues dans les sphères économiques et financières mondiales et sous-régionales. Le diagnostic de la situation macroéconomique réalisé par les autres autorités de la Cémac et le gouvernement de la BEAC faisait ressortir que la politique monétaire n'était pas sous-tendue par une réglementation des changes adaptée à l'évolution de l'environnement.

Les résultats escomptés

Pour veiller à la mise en œuvre du nouveau dispositif, la BEAC a créé en son sein, depuis octobre 2017, une entité ad hoc dénommée cellule centrale d'études des transferts et de suivi de la réglementation des changes. Ses travaux ont efficacement contribué à la pleine maîtrise des flux de devises dans la sous-région et à l'amélioration du niveau des réserves de change de la Cémac.

Ainsi, les premiers résultats de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes font état d'une remontée des réserves de change. En mai dernier, par exemple, les rétrocessions de devises ont atteint 1376,1 milliards francs CFA pour les cinq premiers mois de l'année, contre 605,2 milliards francs CFA sur la même période de l'année précédente, soit une hausse de 127%, précise la BEAC.

En plus, le compte d'opérations a connu une forte hausse (+32%) entre 2017 et 2018 passant de 2552 milliards francs CFA au 31 décembre 2017 à 3360 milliards francs CFA à fin 2018, et en fin juin dernier, il s'est situé à 3822 milliards francs CFA.

Lopelle Mboussa Gassia

DROITS DE L'HOMME

La CNDH interpelle le gouvernement sur le respect des contrats de travail

En statuant sur l'affaire du collectif des travailleurs réfugiés centrafricains de la société BCEG, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a constaté des irrégularités liées au manque de contrat de travail et l'absence de sécurité sociale. Des recommandations ont été formulées à l'endroit du gouvernement pour rappeler à l'ordre les entreprises qui bafouent les droits des employés.

après un accident de travail. L'absence de contrat dûment signé, la rupture de contrat de travail non notifiée, les travailleurs non enregistrés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) allongent la liste de griefs évoqués par les employés. « *Nombre des textes nationaux et internationaux ont été violés sur ce dossier* », souligne le communiqué sanctionnant les travaux de la session plénière

décision à cette étape serait donc inopportune.

L'autre affaire des réfugiés Par ailleurs, le collectif des réfugiés et demandeurs d'asile résidant à Pointe-Noire a également saisi la CNDH, dénonçant, entre autres, les arrestations arbitraires, la discrimination et les privations de certains droits. Les enquêtes menées par la CNDH et la confrontation des parties en cause révèlent que rien de ce que ce collectif allègue n'est vrai. Le rapport précise que leur déportation à Pointe-Noire a été volontaire et motivée par des pesantes charges familiales.

Constatant que les requérants sont en réalité des réfugiés économiques et non politiques, la CNDH recommande au gouvernement de faire application des dispositions conventionnelles y afférentes, notamment la réinstallation dans un autre pays d'accueil ou le retour dans le pays d'origine, d'envisager le retour des réfugiés volontairement installés dans la capitale économique dans les localités où ils bénéficient de l'assistance. La CNDH a également souhaité que l'accord de partenariat avec le HCR soit révisé en confiant au gouvernement la gestion effective de la base de données en sus du renforcement de la collaboration entre les deux parties pour une assistance sanitaire et éducative des réfugiés qui sont à Pointe-Noire et à Ouesso, dans le département de la Sangha.

Rominique Makaya



Les membres des commissions de la CNDH lors de la clôture de la session

Les sous-commissions Questions internationales et Droits économiques de la CNDH ont examiné l'affaire opposant les travailleurs centrafricains à la société BCEG, lors de l'assemblée qui s'est clôturée le 8 juillet, à Brazzaville. Ces derniers se sont plaints d'un licenciement abusif et de l'indifférence manifestée par l'employeur pendant le décès d'un des leurs survenu

de la CNDH. Ainsi, la CNDH a demandé au gouvernement de veiller à l'application stricte des textes en vigueur, contraindre la société à la signature des contrats de travail et d'immatriculer les travailleurs à la CNSS. Au stade actuel de la procédure sur ce dossier, seule une partie a pu être entendue. L'autre le sera ultérieurement au fil de l'examen en cours. La prise de

MÉDIAS

Une rencontre de l'Union de la presse francophone prévue à Yaoundé

L'organisation tiendra ses quarante-huitièmes assises internationales, du 18 au 22 novembre prochain dans la capitale camerounaise, sur le thème « Journalisme d'émotion, journalisme d'information ? ».

Conférence, tables rondes et ateliers seront au programme de la rencontre. Le thème des assises, très lié à l'actualité, permettra aux participants de se questionner sur la pratique de leur métier, a indiqué Zara Nazarian, secrétaire générale de l'Union de la presse francophone (UPF). Les quarante-huitièmes assises seront une occasion de débattre de certaines questions, entre autres, l'émotion sert-elle à manipuler l'information ? L'appréhension émotionnelle des faits et des situations ne contribue-t-elle pas à affecter l'analyse rationnelle et la compréhension des vrais enjeux ? Servir l'émotion au lieu des

faits a-t-il pour effet de décrédibiliser le journalisme ? Le journalisme d'enquête et d'analyse suffit-il à redorer le blason des professionnels aujourd'hui haïs et malmenés ? Comment réinventer le journalisme ?

Créée le 13 mai 1950 sous le nom d'Association internationale des journalistes de langue française, l'UPF est la plus ancienne organisation francophone de journalistes reconnue par de grandes organisations internationales (ONU, l'Unesco, Organisation internationale de la Francophonie et autres). Elle regroupe plus de trois mille journalistes, responsables et éditeurs de la presse écrite

et audiovisuelle répartis dans cent dix pays ou régions du monde et remet le Prix de la libre expression. Ses assises internationales, activité tournante qui se tient chaque année, ont pour objectif de réfléchir sur les sujets de préoccupation pour la profession journalistique dans l'espace francophone et dans le monde. Le Cameroun, pays de la sous-région d'Afrique centrale qui va abriter ces quarante-huitièmes assises, succède à l'Arménie où se sont tenues l'année dernière, du 9 au 12 octobre, à Tsaghkadzor, les quarante-septièmes qui ont eu pour thème « Médias et migrations ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

BRÈVES

Zimbabwe

Le gouvernement se prépare à augmenter les salaires des fonctionnaires, pour la deuxième fois en trois mois. Cette nouvelle mesure vise à atténuer les conséquences de l'inflation qu'enregistre le pays et qui a contribué à éroder les revenus des travailleurs zimbabwéens. Elle intervient moins de trois mois après qu'une hausse de 29 % des salaires a été introduite en mars. Dans un contexte de réforme monétaire visant à réintroduire le dollar zimbabwéen d'ici à la fin de l'année, la nouvelle spirale d'inflation fait craindre un retour à la période d'hyperinflation qui a plongé le pays dans la crise économique dont il essaie de se sortir. En mai dernier, le niveau d'inflation du pays avait atteint les 97,85 %, soit le plus haut enregistré depuis dix ans.

Sahel

Le milliardaire nigérian, Tony Elumelu, va lancer, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), une nouvelle initiative pour appuyer cent mille entrepreneurs africains en dix ans. L'annonce a été faite en marge du sommet extraordinaire de l'Union africaine, à Niamey. Le nouveau programme permettra de réduire le chômage et le sous-développement dont le niveau dans la région contribue à alimenter le terrorisme et les violences. Le « *Programme TEF-Pnud pour l'entrepreneuriat des jeunes entrepreneurs du Sahel* » s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à créer à terme dix millions d'emplois en Afrique pour des revenus annuels d'au moins dix milliards de dollars. Il permettra aux candidats sélectionnés de bénéficier d'un capital de démarrage non remboursable de cinq mille de dollars maximum, l'accès à des mentors, une formation commerciale de douze semaines et des occasions de réseautage.

Angola

La Banque mondiale (BM) accordera cent millions de dollars à l'Angola pour financer le développement des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que l'acquisition de produits de base. Le nouveau financement consiste en deux lignes de crédit accordées par la BM via sa filiale, la Société financière internationale, à la Banco Millennium Atlântico. Le premier prêt de cinquante millions de dollars servira à accroître des prêts aux PME angolaises à travers des offres de financement allant jusqu'à un plafond de cinq millions de dollars. Ceci contribuera à accélérer la stratégie d'inclusion financière des PME. La deuxième ligne de crédit, d'une valeur de cinquante millions de dollars, permettra à l'institution bancaire d'offrir des garanties d'acquisition de produits de base et d'équipements à l'étranger, par l'émission de lettres de crédit.

Ghana

Le siège du secrétariat permanent de la Zone de libre-échange continentale sera basé à Accra, au Ghana. La réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine a été également l'occasion d'évoquer la question de l'opérationnalisation du fonds pour la paix mis en place au niveau de l'institution panafricaine dans l'optique de prendre en charge son budget de fonctionnement et celui consacré à la paix. Notons que le sommet de Niamey a marqué l'inauguration d'un nouveau format de rencontre de l'Union. Désormais, le y aura le sommet de janvier-février, qui concerne tous les Etats, et le mois de juillet sera consacré à l'organisation d'un autre sommet avec les commissions économiques régionales : la Cédéao, la Cémac, l'Union du Maghreb arabe côté nord-africain.

Soudan

Vendredi dernier, un compromis a été annoncé entre putschistes et civils, avec un partage du pouvoir au sein du Conseil de transition, organe-clé qui dirigera le pays jusqu'aux prochaines élections par un militaire pendant vingt et un mois. En attendant la signature du texte, le chef du Conseil militaire de transition (CMT) a assuré que les putschistes allaient disparaître. Le CMT, au pouvoir depuis avril, sera dissous avec l'application de l'accord conclu avec les civils. Le démantèlement serait donc imminent puisque la version finale du compromis est préparée par des juristes, pour la signature finale. Abdel Fatah al-Burhan a, par ailleurs, annoncé que les soldats ne quitteraient pas les rues avant la fin de cette période.

Mali

Le Maliien Mohamed al-Hassan, ancien commissaire de la police islamique de Tombouctou, était à la barre de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye (Pays-Bas), le 8 juillet. Il a été présenté devant la chambre préliminaire de la CPI pour une audience visant à confirmer les charges qui lui sont portées. Cet ancien responsable d'Ansar Dine est poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au Mali en 2012-2013. Pour la procureure Fatou Bensouda, Mohamed al-Hassan, en sa qualité de commissaire de la police islamique, a joué un rôle « de premier plan dans la commission de crime » pendant cette période. La procureure le décrit comme un « *commissaire incontournable* », menant lui-même des patrouilles dans Tombouctou pour veiller à l'application stricte de la charia.

Josiane Mambou Loukoula

SANTÉ

Les premières dames s'impliquent dans l'élimination des maladies tropicales négligées

En marge du sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine, les premières dames d'Afrique subsaharienne se sont réunies, le 7 juillet, pour accompagner les efforts nationaux en vue d'accélérer l'élimination des maladies tropicales négligées (MTN).

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, a pris part à l'ouverture des travaux des premières dames du continent qui ont également connu la participation des experts, des partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine. L'objectif de la réunion était de forger un partenariat entre les différents acteurs concernés et de passer à l'action en unissant les efforts pour lutter contre les MTN.

Parmi les vingt MTN répertoriées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), treize sont censées faire l'objet d'actions spécifiques. Selon le président Mahamadou Issoufou, « d'énormes progrès ont été réalisés dans le cadre de la lutte grâce au soutien des différents partenaires techniques et financiers. Mais des efforts restent cependant à faire dans le cadre de l'atteinte de la couverture universelle de la santé ».

Le chef de l'Etat nigérien a réitéré son soutien aux premières dames.

Pour lui, améliorer la santé de la population est importante pour le développement d'un pays.

« C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons au Niger; pour qu'ensemble nous établissions un partenariat solide et durable et que nous mettions un terme aux souffrances causées par les maladies tropicales négligées sur l'ensemble du continent africain », a laissé entendre la première dame du Niger, Hadjia Aissata Issoufou. L'implication des premières dames d'Afrique, a-t-elle souligné, peut avoir un impact considérable sur la santé et le bien-être de la population de façon générale et sur l'élimination des MTN en particulier. « À l'échelle mondiale, des actions concrètes ont été menées pour éliminer ces MTN. D'importants progrès ont été faits grâce aux efforts coordonnés des organisations philanthropiques, des gouvernements et des entreprises privées », a-t-elle indiqué.

Les MTN menacent la vie de plus de 1,5 milliard de personnes à travers le monde

L'Afrique supporte à elle seule près de 40% du fardeau mondial des MTN. En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, le Togo a éliminé la filariose lymphatique

en 2017 en tant que problème de santé publique et, en 2018, le Ghana a fait de même avec le trachome. À travers le continent, les personnels de santé, partenaires et agents de santé communautaires continuent de se rassembler pour aider et protéger les communautés les plus vulnérables.

Selon Hadjia Aissata Issoufou, l'engagement de l'ensemble des Etats africains est primordial pour organiser la riposte et permettre aux autres pays d'atteindre les mêmes résultats que le Togo et le Ghana. Au-delà du soutien technique et financier dont les premières dames bénéficient de la part des partenaires au développement et compagnies pharmaceutiques, l'épouse du chef de l'Etat nigérien estime qu'elles doivent, au sein de leurs pays, « non seulement maintenir leur engagement à lutter contre les MTN, mais aussi accroître les ressources financières allouées à la lutte ».

Hadjia Aissatou Issoufou a ainsi réitéré l'engagement des premières dames à attaquer les MTN pour atteindre les Objectifs de développement durable, à savoir la réduction de la pauvreté, mettre fin à la malnutrition et améliorer l'égalité des sexes.

Par ailleurs, la première dame

du Burkina Faso, Adjoavi Sika Kaboré, a fait un bref aperçu de l'ampleur des MTN dans son pays. Elle a notamment souligné que la filariose lymphatique qui reste encore endémique dans certaines contrées du continent nécessite la poursuite des campagnes de traitement de masse chaque année.

La bilharziose reste, elle aussi, endémique dans bon nombre de pays malgré la mise en œuvre des campagnes de traitement de masse chaque année.

Pour le trachome, les efforts consentis dans sa prévention ont permis l'arrêt des campagnes de traitement de masse dans certains pays. Les efforts doivent être poursuivis à présent pour la prise en charge des cas de complications qui ont pu survenir chez certaines personnes.

L'intérêt des partenaires techniques et financiers pour freiner les affections

Pour la représentante du Bureau régional de l'OMS-Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, il est de la responsabilité des partenaires d'agir pour l'accélération de l'élimination des MTN d'ici à 2030. Et pour cela, elle a annoncé que son institution va mobiliser les ressources pour venir à bout de ces maladies. « À cause de ces maladies, les

gens souffrent énormément, nous devons les traiter. Nous constatons un énorme effort au niveau de certains pays comme le Niger et la Côte d'Ivoire. Il y a un engagement fort dans ces Etats, les gouvernements doivent augmenter les financements, il faut nous assurer que personne ne sera laissé -pour-compte » a-t-elle précisé.

La directrice exécutive de Speak Africa, Yacie Djibo, a affirmé que les actions se concentrent sur l'importance de l'engagement politique. « Près de la moitié du fardeau mondial de ces maladies est supporté par le continent. Il est donc grand temps que tous les acteurs se mobilisent pour y mettre un terme », a-t-elle déclaré, appelant les premières dames et les partenaires à renforcer l'action collective.

Soulignons que les MTN constituent un groupe diversifié de maladies transmissibles qui touchent plus de 1,5 milliard de personnes dans le monde, dont 39% vivent en Afrique.

La rencontre de Niamey a été l'occasion pour les intervenants de débattre des défis à relever et des stratégies de collaboration à mettre en œuvre pour accélérer les progrès dans la lutte contre les MTN.

Yvette Reine Nzaba

MISE EN OEUVRE DE LA ZLEC

L'ONU se dit prête à appuyer le processus d'opérationnalisation

La secrétaire générale adjointe des Nations unies, Amina J. Mohammed, a annoncé, le 8 juillet, l'appui de son institution pour l'effectivité du marché commun africain.

« L'ONU appuiera pleinement l'Union africaine dans le processus d'opérationnalisation de la Zlec. D'autant plus, nous travaillons déjà avec seize gouvernements africains pour développer des stratégies nationales afin de maximiser les opportunités créées par cet accord, et nous augmenterons ce nombre à partir de l'année prochaine », a précisé Amina J. Mohammed. Elle a insisté sur la détermination de l'ONU à travailler avec les institutions africaines pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre intégrale de la Zone de libre-échange continentale (Zlec), étant donné que le fonds fiduciaire pour l'intégration régionale en Afrique aidera les pays à mobiliser les moyens pour financer l'intégration régionale. Outre cet appui, les Nations unies travailleront également avec l'Union africaine (UA) pour coordonner et mobiliser les sources de financement complémentaires provenant du Fonds Africa50 de la Banque africaine de développement, du

Programme de développement des infrastructures en Afrique et de l'initiative Nouvelle route de la soie.

Promouvoir la création d'emplois et l'égalité des sexes

La secrétaire générale adjointe des Nations unies a, en outre, souligné que la Commission économique pour l'Afrique soutiendra de son côté le processus d'intégration des initiatives en faveur de l'égalité des sexes et de l'emploi des jeunes, particulièrement en ce qui concerne les stratégies nationales.

« Cela contribuera à s'assurer que la politique commerciale tient compte des différences entre les sexes et répond aux réalités démographiques, en contribuant davantage au développement durable », a expliqué Amina J. Mohammed, avant de reconnaître que le commerce peut contribuer à élargir ou à réduire les disparités en matière d'inclusion et de genre, en fonction de la gestion du processus. C'est ce qui justifierait l'engagement de travailler avec les gou-

vernements pour contrebalancer les effets de la libéralisation du commerce sur la répartition et la différenciation entre les sexes. En effet, d'après elle, il est essentiel d'agir maintenant, non seulement pour s'assurer que les femmes profitent de la Zlec mais aussi pour la jeunesse africaine, compte tenu des défis démographiques auxquels le continent fait face.

« Comme vous le constatez, c'est un premier pas. Pour réaliser pleinement son potentiel, il faudra apporter des changements et des améliorations dans plusieurs domaines importants, notamment le développement des infrastructures, la capacité d'exportation et les obstacles non tarifaires », a-t-elle encore précisé.

Agir vite pour récolter les fruits de la Zlec

Selon la secrétaire générale adjointe de l'ONU, la phase II des négociations de l'accord avec l'UA portera sur les droits de concurrence, d'investissement ainsi que de la propriété intellectuelle qui, d'après elle, est l'un des obstacles réglementaires qui créent un dysfonctionnement des marchés intégrés.

« Je vous exhorte à agir résolument et rapidement pendant la période de transition jusqu'au 1er juillet 2020 pour récolter les fruits de cet accord historique. Les Africains doivent se sentir particulièrement fiers d'avoir conclu cet accord, alors que le protectionnisme et les tensions concernant les échanges commerciaux progressent, menaçant ainsi la stabilité économique et le progrès dans le monde », a-t-elle ajouté. Amina J. Mohammed a reconnu que du libre-échange au changement climatique et aux migrations, les pays africains et les organisations régionales développent des politiques progressistes qui démontrent une responsabilité globale et ouvrent une nouvelle voie pour le multilatéralisme et la durabilité. C'est dans ce sens que l'ensemble du système des Nations unies continuera à apporter son appui aux pays africains pour accélérer leur développement. Ceci, pour concrétiser ensemble la vision commune de l'agenda 2063 et celle des Objectifs de développement durable sans laisser personne pour compte. Par exemple, la plus grande zone de libre-échange au monde re-

groupes cinquante-quatre pays et environ un milliard de personnes. Ainsi, le cas de l'accord de la Zlec permettra aux entrepreneurs, aux industriels, aux investisseurs, aux innovateurs et aux fournisseurs de services africains de réaliser une croissance économique fondée sur le commerce.

Mme Amina J. Mohammed a conclu que « cela créera des emplois et contribuera au transfert de technologie et au développement de nouvelles compétences ; améliorera la capacité de production et la diversification et augmentera les investissements africains et étrangers. La Zone de libre-échange continentale africaine démontre la volonté commune des pays africains de travailler ensemble pour réaliser la vision de l'Agenda 2063 de l'Union africaine : l'Afrique que nous voulons. C'est un outil pour libérer l'innovation africaine, stimuler la croissance, transformer les économies africaines et contribuer à un continent africain prospère, stable et pacifique ».

Rock Ngassakys

SOMMET DE NIAMEY

Tripoli au centre des attentions

Le comité de haut niveau consacré à la Libye a tenu une réunion à huis clos, le 7 juillet dans la capitale nigérienne, en marge du sommet de l'Union africaine (UA).

La rencontre du dimanche était axée sur la situation humanitaire et sécuritaire en Libye. En effet, le 5 juillet, le Conseil de sécurité de l'ONU appelait à un « cessez-le-feu urgent ».

Depuis le 4 avril dernier, les troupes du maréchal Haftar, l'homme fort de l'est libyen, sont engagées dans une offensive militaire pour s'emparer de Tripoli où siège le gouvernement d'union nationale (GNA). Les combats au sol et les raids aériens dans cette bataille ont poussé, selon l'ONU, plus de cent mille personnes à la fuite. Et d'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus de mille personnes ont été tuées et près de cinq mille blessées dans les violences aux portes de la capitale libyenne en trois mois.

L'attaque aérienne du 2 juillet sur un centre de détention de migrants à Tajoura, une banlieue de Tripoli, a tué cinquante-trois personnes dont six enfants, selon l'ONU. Le GNA a accusé les forces du maréchal Khalifa Haftar de la frappe, mais celles-ci ont démenti.

Signe que les tensions sont palpables sur ce dossier, l'Égyptien Abdel Fattah al-Sissi n'a pas pris part à cette réunion et s'est fait remplacer par son ministre des Affaires étrangères. Une autre absence qui ne passe pas inaperçue, celle du président rwandais,

Paul Kagame. Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA, cible les ingérences extérieures. Or, l'Égypte est un soutien de poids du maréchal Haftar. Il apparaît donc clair que Le Caire ne veut pas que l'UA s'occupe de ce dossier, mais pour l'institution panafricaine et les dirigeants de la région, la situation en Libye est avant tout un problème africain.

L'organisation africaine doit donc s'investir plus en avant dans le dossier. Pour ce faire, les dirigeants présents ont soumis l'idée d'envoyer sur place un émissaire conjoint à l'UA et aux Nations unies. Une manière aussi de signifier que Ghassan Salamé, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, ne les associe pas suffisamment aux discussions. Dans ce contexte tendu, difficile de sortir le pays du chaos.

L'UA appelle à un cessez-le-feu immédiat

L'arrêt des combats est un préalable pour l'institution panafricaine. « On ne peut rien sans un cessez-le-feu immédiat et sans condition », explique-t-on au sein de l'UA.

En marge de la 35e session ordinaire du conseil exécutif de l'UA, le Conseil de paix et de sécurité a convenu, au cours d'une réunion, qu'une « enquête indépendante doit être diligentée en urgence, avec la participation de la Com-

mission africaine des droits de l'homme et des peuples pour établir les faits liés à la dernière attaque contre le centre de détention de migrants de Tajoura, près de Tripoli, tout en formulant des recommandations relatives aux mesures à prendre pour assurer la dignité, la sûreté et la sécurité des migrants ».

L'organe de l'UA a, en outre, souligné « la nécessité pour les États membres de prendre des mesures afin de s'attaquer résolument aux causes profondes de la migration irrégulière » et « demandé à tous les pays concernés de redoubler d'efforts, y compris via le soutien logistique, afin de faciliter le rapatriement rapide de leurs ressortissants en Libye afin d'éviter toute exploitation ultérieure de leur situation précaire », avant de mettre l'accent sur « l'impératif d'un règlement politique comme seule solution viable pour résoudre la crise qui prévaut dans ce pays ».

Le sommet de l'UA a pris fin le 8 juillet à Niamey. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont officiellement lancé la Zone de libre-échange continentale mais ont également abordé d'autres sujets, comme la lutte contre le terrorisme et la situation au Soudan.

Josiane Mambou Loukoula

BÉNIN

Le président invite les hommes d'affaires à investir dans le pays

Patrice Talon a demandé, la semaine dernière à Cotonou, aux opérateurs économiques internationaux, membres du réseau de l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA), à se mettre en relation avec les opérateurs économiques béninois afin de pouvoir investir dans le pays.

S'exprimant au cours d'une rencontre avec les investisseurs internationaux qui ont séjourné récemment à Cotonou, dans le cadre de la 19e Assemblée annuelle de l'ACA, le président Talon leur a rappelé les opportunités d'investissement au Bénin dans les domaines agricole, énergétique et touristique.

« Les opportunités de venir s'installer au Bénin sont très nombreuses. En dehors du cadre juridique amélioré dont dispose le Bénin, le développement du réseau routier donne un meilleur accès à l'espace Cédéao, une véritable zone de libre-échange dans un marché qui représente trois

cent cinquante millions de consommateurs », a-t-il indiqué.

En dehors de ces opportunités, a-t-il poursuivi, le gouvernement béninois a pris des mesures permettant d'améliorer le climat d'affaires, de disposer d'un cadre plus sain pour l'investissement et de faciliter les partenariats public-privé.

Parmi les mesures mises en œuvre figurent le cadre réglementaire unifié pour les partenariats public-privé, des démarches fiscales en faveur de l'investissement privé, la mise en place d'un guichet unique, la modernisation du système de passation des marchés publics et l'encouragement de l'autosuffisance énergétique, a fait remarquer le président béninois. « L'essentiel de ces mesures prises en matière de politiques économiques vise, entre autres, à renforcer la crédibilité du Bénin vis-à-vis des partenaires techniques et financiers », a-t-il précisé.

Xinhua

NECROLOGIE

Nazaire Nzaou, président du Parti panafricain pour la démocratie ; parti membre du Collège des présidents du centre, informe les amis, les parents, les responsables politiques et autres du décès de son père Joseph Nzaou, survenu le dimanche 7 juillet 2019, à l'Hôpital général de Dolisie.

•Lieux des veillées :

-Brazzaville : 6 bis, rue Baongo Poto-Poto

-Dolisie : 33 rue Nkayi, quartier Gaiha

La date de l'inhumation est prévue pour le lundi 15 juillet 2019 à Dolisie.



La famille Pouaboud-Bicoumat, M. Jean Théodore Pouaboud, ancien maire de la ville de Pointe-Noire, son frère, le Dr Benoît Loembe, ancien ministre, patriarche, le chancelier Serge Eugène Ghoma-Boubanga, son fils, ses fils, ses petits-fils et ses arrière-petits-fils, ont l'infinie tristesse d'annoncer la disparition de Mme Bayonne née Pouaboud Fernande, survenue à Pointe-Noire le samedi 6 juillet 2019, dans sa 78^e année.

La veillée se tient au quartier Fouks (Pointe -Noire) derrière la pharmacie six cadrans.

En union de prière pour le repos de son âme.

Contacts: 06 973 49 09
06 652 02 66



BURKINA FASO

Inscription des sites de métallurgie ancienne de fer sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

Le pays a obtenu, vendredi dernier, l'inscription de ses sites de métallurgie ancienne de fer sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco à la quarante-troisième session du comité chargé de sélectionner les sites à Bakou en Azerbaïdjan, a-t-on appris de source officielle à Ouagadougou.

« Le Burkina Faso vient d'inscrire les sites de métallurgie ancienne du fer sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Scène de joie de la délégation burkinabè pour cet acte historique. Le ministre reçoit, en ce moment, les félicitations des autres pays », lit-on dans un message de la délégation du ministère en charge de la Culture.

Il s'agit du troisième site burkinabè inscrit au patrimoine de l'Unesco après les ruines de Loropéni et le complexe W-Arly-Pendjari.

Les sites de métallurgie ancienne du fer constituent un seul bien proposé pour inscription sur la liste du patrimoine mondial, selon le ministère burkinabè en charge de la Culture.

« Il s'agit d'un bien en série composé de cinq éléments se trouvant dans les localités suivantes : Tivéga (centre-

nord), Yamané (Plateau-central), Kindibo (nord), Békuy (Haut Bassin), Douroula (Boucle du Mouhoun) », précise-t-on.

Ces sites comprennent une quinzaine de fourneaux debout, plusieurs restes de fourneaux, des amas de scories, et quelques traces d'habitations. A ces biens matériels, s'associent des éléments culturels encore vivaces.

Pour le ministère, même si la réduction du fer n'est plus pratiquée aujourd'hui, les forgerons des villages avoisinants jouent encore un grand rôle tant pour fournir et entretenir les outils et instruments nécessaires à la vie quotidienne que dans de nombreux rituels. « L'inscription du bien sur la liste du patrimoine permet, entre autres, de révéler officiellement un pan de l'histoire du pays et de l'Afrique, à savoir la réduction du minerai de fer; de mieux protéger les sites, de poursuivre les recherches, de les faire davantage connaître par les touristes », souligne le ministère de la Culture.

Xinhua

UNION AFRICAINE

Le Nepad se mue en agence de développement panafricaine

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) se transforme en Agence de développement de l'Union africaine (L'Auda-Nepad), un changement de statut qui a été déclaré lors de la 35e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), tenu les 4 et 5 juillet à Niamey, au Niger.

La mutation qui fait du Nepad la première agence de développement de l'UA figurait parmi les principales propositions soumises en 2018 à la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation panafricaine par le président rwandais, Paul Kagamé, dans le cadre de sa réforme globale visant à améliorer l'impact et l'efficacité opérationnelle de l'organisation.

Réaffirmé dans l'agenda 2063 énoncé par l'UA en 2013, le Nepad a pour objectif la mise en œuvre des grands chantiers de la nouvelle Afrique en étroite collaboration avec le secteur privé.

La transformation donne de ce fait à l'UA un rôle plus large

en termes d'appui consultatif aux États membres en ce qui concerne les stratégies de développement et le renforcement de leurs capacités en vue de les aider à conduire leurs stratégies de développement.

L'Auda-Nepad devra jouer un rôle crucial dans la diffusion des meilleures pratiques tout en soutenant les efforts des pays pour développer leurs capacités et tirer parti des partenariats régionaux et mondiaux.

« Cette transformation consacre le rôle de l'Auda-Nepad au cœur des stratégies de développement panafricain de l'Union africaine. L'Agence jouera un rôle important dans la

promotion de la coordination au cœur des instances de l'UA en fournissant des services consultatifs et une assistance technique aux États membres de l'UA, ainsi qu'aux communautés économiques régionales. Il sera alors un catalyseur pour l'intégration de l'Afrique, notamment à travers l'opérationnalisation de la zone continentale de libre-échange de l'UA », a déclaré le directeur général de l'Auda-Nepad, Ibrahim Assane Mayaki.

Né en 2000 d'une vision portée par ses pères fondateurs, celle d'une Afrique prospère, interconnectée, riche de chacun de ses pays et de leurs habitants, le Nepad a été la première manifestation concrète de la volonté des États africains de reprendre le leadership sur la thématique du développement du continent.

Gloria Imelda Lasselé
(stagiaire)

EXPOSITION

Lissang'Art fait la promotion de sept artistes-peintres

L'association congolaise relance sa campagne de visibilité portant sur les talents africains en herbe du monde de l'art.

La campagne a été lancée, en juillet de l'année dernière, au Bénin. Pendant un mois, Jimas Josué Ametonou, Albert Sourou Oke, Tiburce Chetangni, Valentin Zedahouan, Mouta'al Abdou Abou et Augustin Kouévi Adjogou du Bénin et Gaëlle Louise Bilongo, une artiste venue du Congo, avaient pu investir la salle d'exposition du sous-sol du Best Western de Cotonou. Par cette exposition collective itinérante, près d'une trentaine d'œuvres d'arts plastiques avait été soigneusement exposées.

Le Congolais Soucel Pressyeud N'Souza, président de Lissang'Art, explique que cette promotion était partie du constat que l'art africain demeure, jusqu'à ce jour, un art descriptif donnant un large aperçu des expériences relatives aux ateliers de l'époque du colonialisme.

Au Congo, par exemple, la référence est l'empreinte de Pierre Lods, de 1951 à 1960, à l'école de peinture de Poto-Poto, à Brazzaville. Hormis ces espaces, les possibilités de circulation et de réception des œuvres d'installation dépendent, le plus souvent, de l'implication d'institutions culturelles. La plupart des installations sont proposées lors des manifestations ponctuelles. En somme, la circulation des œuvres



Gaëlle Louise Bilongo, membre du collectif Lissang'Art, lors de l'exposition au Best Western de Cotonou. Crédit photo : La Nouvelle Tribune du Bénin

d'installation est plutôt liée à l'événementiel.

Dans ces conditions, face à l'art contemporain, il estime qu'en Afrique, le public, dans sa grande majorité, a un niveau de connaissance et de compréhension quasi-inexistant. La diffusion des œuvres devrait constituer le reflet de nos sociétés en rapport avec nos traditions.

« Il est question de sortir généreusement ces œuvres des ateliers et de les donner à découvrir et contempler à travers le monde. Après le Bénin, la deuxième étape, c'est la France », précise le président.

Pour ce nouveau périple de vulgarisation, intitulée « L'essence de la beauté », l'association proposera une vitrine d'œuvres issues de techniques variées telles

que peinture acrylique, à l'huile, à l'eau, des aquarelles, des pastels et collages, entre autres. De cette pratique contemporaine multiforme, chaque artiste y est allé de son propre style pour partager librement ses positions sur ce thème de l'exposition.

« Nous recherchons des partenaires et l'espace approprié pour exposer », confie le Congolais qui prévoit d'organiser une exposition dans son pays sur la traite négrière à partir de l'embarcadère de Loango.

L'association Lissang'Art, loi de 1901, créée en 2018, est un collectif regroupant les artistes congolais, béninois et togolais. Suivant ses statuts, elle œuvre pour la promotion et la valorisation de l'art africain.

Marie Alfred Ngoma

EGYPTE 2019

Sans briller, la Tunisie éteint les Black Stars

Face au Ghana, la Tunisie a longtemps subi avant de l'emporter aux tirs au but (1-1, puis 5-4) pour s'offrir un quart de finale face à Madagascar.

Une qualification poussive avec trois matches nuls en poules et deux petits buts marqués : à l'exception de Wahbi Khazri, la Tunisie s'était montrée peu convain-

Coupe d'Afrique des nations et sa place en quarts comme en 2015 et en 2017. Mais sur un coup franc dans le temps additionnel, Rami Bedoui, pressé par Asa-



Les Aigles de Carthage célèbrent leur qualification (AFP)

cante en poules.

Mais c'est sans leur leader technique que les Aigles de Carthage ont commencé la rencontre. Diminué et déjà ménagé à l'entraînement, le joueur de l'AS Saint-Etienne a débuté sur le banc, tout comme Naïm Sliti qui a fait, lui, les frais des choix du sélectionneur Alain Giresse.

Les Ghanéens ont été les premiers dangereux avec une tête puissante de Kasim Adams sur le poteau et dans la continuité de l'action, une frappe d'André Ayew boxée par Mouez Hassen (16e mn).

Juste avant la pause, les Black Stars ont cru ouvrir le score à l'issue d'une très belle action : Thomas Partey, pour Jordan Ayew qui sert son frère André, dont la talonnade finit au fond des filets. Mais le but est refusé en raison d'une main de Partey, selon l'arbitre. Si le milieu de l'Atlético Madrid a en fait touché le ballon du menton, il y avait de toute façon hors-jeu au départ de l'action (42e mn).

Comme attendu, l'entrée à la 68e mn de Khazri donne une nouvelle impulsion aux Aigles. Il est, d'ailleurs, au départ de l'action qui amène l'ouverture du score de Taha Khenissi (73e, 1-0).

La Tunisie tient alors sa première victoire dans cette

moah Gyan, lobe d'une tête son propre gardien Mouez Hassen, pas non plus irréprochable (1-1, 90e+2). Le portier de Nice, déjà auteur d'une sortie ratée qui avait coûté un but contre l'Angola. Prolongation, tout est à refaire pour les coéquipiers de Khazri. Ce dernier s'y emploie à la 99e mn, sur une frappe flottante, mais Ofori est sur la trajectoire. Puis, c'est Jordan Ayew qui manque l'occasion de donner l'avantage aux siens en dévissant une frappe à la 115e mn.

Il faut en passer par les tirs au but, pour la troisième fois dans ces huitièmes. Une séance sans Mouez Hassen, prié de céder sa place à Farouk Ben Mustapha. Un changement peu goûté par le gardien de Nice, énervé à sa sortie. Et un choix qui rappelle celui des Pays-Bas au Mondial-2014 face au Costa Rica.

Choix payant là aussi puisque c'est Ben Mustapha qui arrête la frappe, certes pas très appuyée de Caleb Ekuban, alors que côté tunisien tout le monde a réussi son tir.

Les Aigles n'ont toujours pas gagné mais filent en quarts de finale face aux Zébus.

Camille Delourme avec AFP

INTERVIEW

Daouda Senga : « Le Congo va entrer dans l'histoire du tennis africain »

L'ancien tennisman est au cœur d'un important projet, celui d'organiser en septembre, au Complexe sportif de Kintélé, un Open de tennis féminin qui mettra aux prises cinquante à soixante joueuses venant d'Europe, des Etats-Unis d'Amérique, de Russie et d'Afrique, classées entre la cent cinquantième et huit centième places mondiales. Une première en Afrique centrale.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Daouda Senga a-t-il une histoire avec le Congo et son tennis ?

Daouda Senga (D.S.) : Je suis né au Congo et y ai grandi. J'ai joué dans le circuit ATP mondial durant dix ans. J'ai été n°1 de Hawaï, n°3 de l'Etat de New York et n°1 au Sénégal. J'ai remporté plus de vingt tournois dans le circuit africain. J'ai eu l'honneur de jouer la coupe Davis pour le Congo et le Sénégal. J'ai vécu en France et treize ans aux Etats-Unis, dont quatre à Hawaï, où j'ai obtenu mon diplôme en relations internationales et communication et j'y ai remporté deux fois le championnat universitaire NCAA. Je suis entraîneur de tennis ITF Level I et II. Je suis aussi préparateur mental certifié pour athlètes. Je réside en Belgique. J'ai créé, depuis trois ans l'Open international de tennis féminin de Dakar.

L.D.B. : Après Dakar, vous avez décidé de tenter l'expérience à Brazzaville sur quel signe ?

D.S. : Cette compétition est une première en Afrique centrale, c'est donc une innovation. Je tiens à remercier le président de la Fédération congolaise de tennis, ainsi que le ministre des Sports pour leur soutien. Nous avons le privilège d'accueillir des joueuses de calibre mondial au Congo, durant deux semaines, et par effet de conséquence, mettre le Congo au-devant de la scène sportive mondiale.

L.D.B. : Derrière le projet qui vous tient à cœur se cachent certainement des objectifs. Lesquels ?

D.S. : Le tennis est le quatrième sport le plus regardé au monde avec plus d'un milliard de téléspectateurs. Nous pensons qu'il y a un public qui viendra nombreux voir un total de cent vingt-huit matches. Nous voulons permettre aux joueuses africaines de se frotter à des joueuses de haut niveau, susciter des vocations chez les jeunes congolaises et que notre pays ait un tournoi annuel.

L.D.B. : Quel est le caractère inédit de cette compétition ?

D.S. : Il n'y a jamais eu une telle compétition en Afrique centrale. Le Congo va entrer dans l'histoire du tennis africain. C'est énorme ! Nous en sommes fiers et ne ménagerons aucun effort pour que celle-ci soit une réussite totale.

L.D.B. : Sur le plan technique, comment va se dérouler la compétition ?

D.S. : Ce sont deux tournois d'une semaine chacun doté de vingt-cinq mille dollars améri-

cains, organisés selon le cahier des charges de la Fédération



Daouda Senga à l'Open international de Dakar

internationale de tennis (ITF). Donc deux finales.

L.D.B. : Quels sont les athlètes attendus ?

D.S. : Nous attendons entre cinquante et soixante joueuses pour la plupart venant d'Europe, des Etats-Unis d'Amérique, de Russie et d'Afrique classées entre la cent cinquantième et la huit centième places mondiales. Les moins bien classées devront passer par des qualifications pour entrer dans le tableau final et gagner les précieux points WTA qui vont leur permettre de progresser au classement mondial.

L.D.B. : Quels sont les challenges ?

D.S. : Ils sont multiples et inhérents à toute première entreprise. Nous sommes certes ambitieux mais prudents. Déjà réussir notre plan de communication qui va commencer en août. Nous voulons que le plus grand nombre de Brazzavillois soit informé et enfin, boucler notre budget organisationnel.

L.D.B. : La réussite d'un tel événement nécessite énormément des moyens. Quelles sont vos sources de financement ?

D.S. : 100 % du financement vient des sponsors et partenaires qui veulent associer leurs images à notre événement. Autant que les moyens financiers, il faut un groupe engagé, une bonne préparation et beaucoup de sérieux. J'ai espoir que le gouvernement, à travers le président Denis Sassou N'Gouesso, qui est un amateur et fan de tennis, ou la première dame qui fait aussi autant pour les femmes et les enfants, nous soutiennent même symboliquement. Ce serait un message fort envoyé à l'opinion publique. Mon rêve est que le couple présidentiel donne le coup d'envoi de la compétition, le 16 septembre, et qu'il remette les coupes le 21 du même mois.

L.D.B. : C'est vrai que l'apport de partenaires est si néces-

saire, mais qu'est-ce que vous attendez de la fédération et du ministère des sports ?

D.S. : La Fédération nous aide sur le plan administratif et fait le lien entre nous et la Fédération internationale de Tennis et je tiens à remercier le président Germain Ickonga pour son sou-

tien et sa volonté de nous aider à réussir ce pari. En termes de logistique, nous souhaitons que le ministère des Sports mette à notre disposition des bus pour le transport des spectateurs. C'est un challenge, mais nous pouvons le relever en travaillant tous ensemble.

L.D.B. : Qu'est-ce que le Congo gagnerait en organisant ce tournoi ?

D.S. : Cette compétition est positive pour le tourisme, donc positive pour les hôtels liés au tournoi, création d'emplois (temporaires), une image positive du Congo au plan international, divertissement local, valorisation des jeunes et des femmes. Le tournoi sera médiatisé sur les chaînes internationales, donc une bonne pub pour notre pays.

L.D.B. : Selon vous, quelles sont les difficultés rencontrées par le tennis féminin en Afrique ?

D.S. : Sans donner de leçons à personne, je pense qu'il y a un manque de volonté politique et de formation des entraîneurs. L'Afrique doit s'inspirer du Canada qui, il y a quinze ans, est parti de zéro et maintenant a plusieurs jeunes joueurs et joueuses dans les meilleurs mondiaux juniors et séniors. Il faut aussi plus de compétitions. La Tunisie, l'Egypte et le Maroc se partagent soixante-treize des soixante-seize tournois de tennis en Afrique, puis vient le Nigeria avec deux et le Sénégal un, le fossé est grand.

L.D.B. : Vos perspectives à court et long terme ?

D.S. : Boucler notre budget, réussir le plan de communication, avoir la satisfaction des joueuses et des partenaires à la fin du tournoi, pérenniser le tournoi en augmentant la dotation et en ajoutant un tableau messieurs, ce qui deviendrait un petit Roland Garros africain chez nous au Congo, c'est notre rêve...

Propos recueillis par James Golden Eloué

CAN 2019

Des rencontres inédites pour l'accès en demi-finales

Bénin-Sénégal et Nigeria-Afrique du Sud, telles sont les affiches des quarts de finale de la 32e édition qui se disputeront ce mercredi. Le jeudi, Madagascar affrontera la Tunisie et l'Algérie sera aux prises à la Côte d'Ivoire.

Depuis qu'elle a débuté, la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qu'abrite l'Egypte a réservé beaucoup de surprises. Les huitièmes de finale, d'ailleurs, n'ont pas contesté cette affirmation. Des champions, des favoris et d'autres stars les plus attendues ont vite pris la porte alors que Madagascar et le Bénin se hissent en quarts de finale de la compétition pour la première fois.

Ces deux sélections ont lutté avec leurs armes pour renvoyer dans leur tanière les Lions de l'Atlas du Maroc et les Léopards de la République démocratique du Congo. La qualification des Bafana-Bafana, auteurs d'un match héroïque contre les Pharaons d'Egypte, n'est pas passée inaperçue. Mais, à chaque match ses vérités. Après avoir franchi la première étape à élimination directe, les Ecureuils du Bénin donnent l'impression qu'ils n'ont pas fini de régler leur compte avec les Lions. Après ceux de l'Atlas en huitièmes, cette fois ce sont ceux de la Teranga qui se dressent devant eux en enfilant à leur tour le plus beau costume de favoris. Le Sénégal et le Bénin vont se croiser en phase finale de la CAN pour la première fois. Et pourtant, ce match des quarts ne sera jamais leur première confrontation. En dehors de la CAN, le bilan des confrontations plaide en faveur des Sénégalais (quatre victoires contre un nul lors des cinq dernières confrontations). Le Bénin a peut-être la formule pour leur tenir tête. En quatre rencontres dans cette CAN, il n'a perdu aucun et n'a non plus gagné aucun dans le temps réglementaire (prolongations y compris).

Le Nigeria-Afrique est l'une des deux rencontres qui mettra aux prises les anciens champions d'Afrique. Le Nigeria est resté la seule sélection la plus titrée (trois CAN) après l'élimination de l'Egypte, du Cameroun et du Ghana. Les Super Eagles croiseront les Bafana-Bafana pour la première fois dans une phase finale de la CAN. Mais dans les éliminatoires, ils se sont croisés plusieurs fois. Pas plus tard qu'en 2018, les deux équipes avaient fait jeu égal 1-1. En 2017, l'Afrique du

Sud avait dominé le Nigeria 2-0. En 2015, ils avaient fait jeu égal 1-1 tout comme en 2014 où leurs deux confrontations n'ont connu ni vainqueur ni vaincu. Les Nigériens ont cependant dominé les rencontres antérieures avec la victoire 2-0 en 2013 puis 1-0 et 2-0 en 2008. Ce 10 juillet, c'est une équipe de l'Afrique du Sud qui tentera de rééditer l'exploit. Le Nigeria est averti. Algérie bien armée pour aller loin.

Une autre confrontation de deux anciens champions est celle de l'Algérie contre la Côte d'Ivoire. Les Fennecs sont les potentiels favoris de cette édition par rapport à leur quatre dernières sorties. L'Algérie est aussi forte offensivement avec ses neuf buts inscrits en quatre matches et défensivement (aucun encaissé). Elle est la seule pendant que les autres meilleures défenses ont explosé en huitièmes avec pour conséquence l'élimination du Maroc, de l'Egypte et du Cameroun. Éliminée au premier tour en 2017 puis en quarts de finale en 2015, l'Algérie semble bien armée pour aller encore plus loin dans cette compétition devant la Côte d'Ivoire qui a souffert contre le Mali mais a su relever la tête pour l'emporter. Les deux sélections vont se croiser pour la septième fois dans une phase finale de la CAN. Le bilan est à l'avantage des Eléphants. Trois victoires (3-0 en 1968 et 1992 puis 3-1 en 2015) contre deux pour l'Algérie (3-0 en 1990 et 2-3 en 2010).

L'autre ticket pour les demi-finales se jouera entre Madagascar et la Tunisie. Les Malgaches ne cessent d'impressionner depuis le début de la compétition en atteignant cette étape pour la première fois. L'appétit venant en mangeant, ils joueront la Tunisie très libéré avec l'espoir de franchir encore un palier. Côté tunisien, on essaiera cette fois de gagner le premier match au terme du temps réglementaire. Après trois matches nuls au premier tour, les Aigles de Carthage étaient accrochés par les Black stars avant de s'imposer aux tirs au but.

EGYPTE 2019

Victorieuse du Mali, la Côte d'Ivoire se qualifie sans convaincre

Longtemps dominée, la Côte d'Ivoire a renversé le Mali (1-0) grâce à Wilfried Zaha, le 8 juillet en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations à Suez, pour s'offrir un choc contre l'Algérie en quarts.

Dominateur, le Mali a manqué de réalisme. Star de l'effectif, l'attaquant Moussa Marega regrettera sa grosse occasion ratée en fin de première période (42e mn). Il aurait aussi pu égaliser en toute fin de match, sans une intervention acrobatique de Serey Dié pour lui subtiliser la balle du pied (90e). Le courage du milieu de Neuchâtel sur cette action en dit long sur la solidarité de l'équipe ivoirienne, qui n'a jamais plié sous les assauts maliens. On attendait Nicolas Pépé, mais c'est le gardien Sylvain Gbohouo qui a été le plus précieux dans ce succès (19e et 92e mn).

L'étoile montante du foot africain a encore déçu, remplacée à la 68e mn. Mais la comparaison avec son glorieux aîné Didier Drogba tient toujours. L'ancienne star de Chelsea avait atteint la finale, en Egypte, pour sa première CAN. Le Lillois est toujours en lice pour faire aussi bien.

Remplaçant lors des deux premiers matches, puis titularisé sous la pression médiatique et populaire, Wilfried Zaha, buteur de Crystal Palace, a profité d'une erreur de Youssouf Koné

pour marquer (76e mn) et offrir à son pays une qualification qui ressemble plus à un hold-up qu'à une démonstration de sa toute-puissance.

Tout le contraire de l'Algérie, son prochain adversaire ce jeudi, qui impressionne depuis trois semaines. Mais si elle a choisi la voie escarpée, la Côte d'Ivoire continue d'avancer, aidée par son expérience de ce genre de rendez-vous, ce qui a manqué à la jeune génération ivoirienne. Les Eléphants sont allés en finale deux des trois dernières fois qu'ils ont franchi la phase de poules, avec un titre en 2015.

Camille Delourme avec AFP



Wilfried Zaha a marqué l'unique but du match gagné par la Côte d'Ivoire face au Mali (Khaled DESOUKI/AFP)

IN MEMORIAM

9 juillet 2018- 9 juillet 2019, voici un an jour pour jour que Dieu a rappelé à lui Joseph Kitina Kanza. En ce jour de triste souvenir, les enfants Kitina, la veuve Thérèse Kianguebeni, la famille Mpandzou et petits-fils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa, tu restes gravé à jamais dans nos souvenirs.



AVIS DE VENTE

Domaine de 30 ha, situé au village Koumi (terre mpière) sur la route de Maloukou à 45 km de Brazzaville.

Titre foncier : n°43584.

Pour tout renseignement :

06 6511715

05 5682827

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Monsieur Ngatseke Edouard Lazare, Ebougnaka Ngatseke Simon Pierre, Ngatseke Natacha, Ngatseke Raissa, Ngatseke Gael et famille informent les parents amis et connaissances de Brazzaville, de Pointe-Noire, des villages Tsono, Bokombo, Litombi Sengolo, Bokosso que les obsèques de sa regretté épouse, mère, belle sœur et belle fille, madame Ngatseke née Menga Véronique Jeanne décédée le 29 juin, auront lieu le jeudi 11 juillet 2019, selon le programme ci-après :

- 9h : levée du corps à la morgue de CHU de Brazzaville
- 10h : départ de la dépouille pour le domicile familiale sis au n°313, rue Loukolela (Mboulé, arrêt 3 voleurs)
- 11h : recueillement à domicile
- 12h : absoute en l'église Saint Joseph de Talangai
- 13h : départ pour le cimetière privé Bouka
- 15h : fin de la cérémonie



NÉCROLOGIE

Esther Morapenda, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Bassiloua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce et sœur, Pamela Bassiloua, survenu le mercredi 3 Juillet au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°44 bis rue Diafouka, à Moukondo la base (arrêt Soudure).

Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 1^{ER} AU 14 JUILLET 2019

MARDI 02 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chorale Karisma Afro-Gospel, Chorale Centre Moukondo, Chorale Néo-Apostolique, Chorale Christ Roi, Les Salomons

MERCREDI 03 JUILLET

15h00 : Débat d'idées : « Politique de développement et réduction de la pauvreté » par Marcel Mbaloula, Statisticien, membre de la Fondation Niosi.

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chœur le Rosaire, Chorale des amis de Dominique Savio, Chorale Voix du Salut Rytkum, Théophile Mbemba

19h00 : Mercredi à la Cafété' : Les Yoani

JEUDI 04 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Les Aînés, Chorale Centre Météo, Les Messagers du Seigneur, Chœur Jubilate, Emile Biayenda

VENREDI 05 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur demi-finale du concours de chorales

SAMEDI 06 JUILLET

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Le Congo a du Choeur finale du concours de chorales

MARDI 09 JUILLET

18h30 : Ciné-club : Bons baisers de Brazzaville

MERCREDI 10 JUILLET

19h00 : Mercredi à la Cafété' : Luxxa Passi

JEUDI 11 JUILLET

15h00 : Rencontre littéraire : Ce qu'il faut savoir chez un homme avant de l'épouser de Yann Okiast

19h00 : Théâtre : Chef de famille malgré lui de Jean-Marie Bamokena par le Théâtre de l'Agora

SAMEDI 13

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Restitution de la formation des chorales

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

COMMUNIQUÉS

En prélude aux festivités marquant le 59^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le Musée-galerie du Bassin du Congo, soucieux de promouvoir la culture congolaise dans sa diversité, organise, du 1^{er} août au 30 septembre, une exposition de peinture et de sculpture intitulée Lipanda.

Les artistes intéressés peuvent, d'ici au plus tard le 15 juillet, entrer en contact avec nos services, en appelant le 06 666 70 65 ou le 04 411 64 11. Ils peuvent aussi passer sur place, au Musée-galerie, 84 boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers, à Mpila, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville.

Les familles M'para et Eboulondzi, touchées par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté Henri-Joseph Parra, qui nous a quittés le 26 mai dernier, vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous invitent à une messe d'action de grâce qui sera célébrée le samedi 13 juillet 2019 à 11h en la paroisse cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

À l'issue de cette messe, un cocktail vous sera servi dans la salle polyvalente de la Cathédrale.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

Soyez les bienvenu (e)s !

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

**NOS
CERTIFICATIONS
DIPLOMANTES**

26 CERTIFICATIONS

- Certification en management
- Certification en Management des ressources humaines
- Certification en Management & Communication
- Certification en Management des équipes
- Certification en Leadership et Management
- Certification en Pédagogie des formateurs
- Certification en développement personnel
- Certification en Banque et Assurance
- Certification en Finance et stratégie
- Certification en Contrôle et audit de gestion
- Certification Juridique
- Certification Web : webmaster / developper / infographiste
- Certification Chef de projet
- Certification Transport et Logistique
- Certification en Santé et sécurité au travail
- Certification en Rédaction d'appels d'offres
- Certification en Transformation digitale
- Certification en Techniques de vente commercial
- Certification en Informatique de réseau
- Certification Administrateur en base de données
- Certification en Sécurité Informatique
- Certification en DATA SCIENCE
- Certification en SCRUM MASTER
- Certification en PMP et PRINCE 2
- Certification QHSE et HSE (règles & principes)
- Certification en Sensibilisation à la nouvelle norme ISO 45001
- Certification en normes ISO 2015

Inscriptions :

info@afrikancampus.com
+242 05 536 69 79 / + 242 06 56 74 467



*Votre réussite est notre succès
Afrikan Campus team leader*

AFRIKAN CAMPUS, Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO) info@afrikancampus.com / +242 05 536 6979 / +242 06 844 5867 / +242 06 56 74 467

Plus d'information sur :
www.afrikancampus.paris

LAMUKA

L'offre de dialogue avec Félix Tshisekedi fait jaser

« La coalition Lamuka va rencontrer le président Félix Tshisekedi après la formation du gouvernement », a révélé, au cours d'une récente intervention médiatique, Christophe Lutundula, cadre d'Ensemble pour le changement de Moïse Katumbi. Une démarche que récusent d'autres composantes de cette plate-forme qui y voient une tentative de crédibiliser un régime résultant d'un hold-up électoral.

Ensemble pour le changement, le regroupement politique que préside Moïse Katumbi Chapwe, se dit disposé à rencontrer le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, afin d'aborder avec lui certains sujets d'intérêt national pour le bien de la population. Membre de la coalition Lamuka, Ensemble pour le changement espère que sa proposition sera validée par les autres composantes de l'ancienne plate-forme électorale ayant porté la candidature de Martin Fayulu à la présidentielle de décembre 2018. Pour Christophe Lutundula qui a livré cette information sur Top Congo FM, lors de son intervention du 8 juillet, cette rencontre devra intervenir après la formation du gouvernement, afin d'éviter toute suspicion autour de la participation de l'opposition en son sein.

En effet, l'actuel coordonnateur du présidium de Lamuka, Moïse Katumbi, avait déjà levé l'option quant à la non-participation de son regroupement politique au

proposition transparente, sincère et conforme à notre perception de l'opposition qui doit être une opposition républicaine, une opposition de contribution, une opposition vigile de la démocratie et du respect des institutions de la République », a-t-il soutenu. Parlant des matières qui constitueront éventuellement l'ordre

nous mettre d'accord avec le chef de l'Etat sur la manière d'assurer la paix civile dans notre pays et de sécuriser l'ensemble de notre population, notamment celle de l'est».

Une démarche jugée inopportune

Si, au niveau d'Ensemble, l'on est convaincu de la portée salutaire de cette démarche, les autres composantes de Lamuka ne sont pas prêtes à y adhérer. C'est notamment le cas de la Dynamique de l'opposition, un autre regroupement affilié à Lamuka qui juge inopportune pareille démarche visant à crédibiliser un régime résultant d'un hold-up électoral. Proche d'Adolphe Muzito et de Martin Fayulu, Steve Kivuata pense que l'option de rencontrer le président de la République n'a jamais été levée par le présidium de Lamuka. « On ne peut pas crédibiliser un régime sorti du hold-up électoral. Si rencontre devrait y avoir, c'est d'abord après une réunion du présidium, où les

options claires doivent être levées », a réagi le porte-parole de Lamuka.

Pour lui, la seule option sur la table de cette plate-forme est celle proposée par Martin Fayulu, qui réclame notamment la mise en place d'une institution des réformes institutionnelles et des élections anticipées. Une proposition que rejette, par ailleurs, Ensemble qui estime n'avoir jamais été associé aux discussions relatives au plan de sortie de crise proposé par Martin Fayulu. Autant dire que les violons ne s'accordent plus entre Moïse Katumbi et ses pairs de Lamuka quant à l'attitude à adopter vis-à-vis du nouveau pouvoir. Ces discordances risquent d'hypothéquer la tenue de la réunion d'évaluation de Lamuka que l'ex-gouverneur du Katanga se propose d'organiser à Lubumbashi, le 26 juillet. Et pourtant, il devient plus qu'urgent pour les principaux leaders de Lamuka de se mettre autour d'une table afin de lever toutes les zones d'ombre qui sapent leur désir d'unité.

Alain Diasso

« On ne peut pas crédibiliser un régime sorti du hold-up électoral. Si rencontre devrait y avoir, c'est d'abord après une réunion du présidium, où les options claires doivent être levées »

prochain gouvernement.

Le secrétaire permanent du bureau politique d'Ensemble pour le changement estime que cette offre de dialogue cadre bien avec la perception de l'opposition prônée par Lamuka, celle d'une opposition républicaine et constructive. « C'est ça la proposition que moi j'ai faite et je pense que la proposition de Moïse Katumbi est une

du jour de cette rencontre avec le chef de l'Etat, Christophe Lutundula estime que cette réunion devra porter notamment « sur la décrispation politique, la réforme du système électoral en vue de préparer dans la sérénité les élections de 2023 et sur les droits de l'opposition, garantis par la Constitution ». Et d'ajouter : « Nous devons également

AGRICULTURE

La treizième édition du café-genre plaide pour l'investissement dans l'autonomisation des femmes

La rencontre, axée cette année sur « l'utilisation des technologies appropriées dans la transformation des produits agricoles locaux » a été organisée le 5 juillet à Kinshasa par ONU femmes, en collaboration avec l'ambassade de Belgique en République démocratique du Congo. Elle s'est clôturée sur une série de recommandations visant à améliorer l'investissement public mais surtout privé.

Les recommandations formulées prennent notamment en compte le renouvellement de l'engagement des acteurs-clés du secteur économique, afin qu'ils puissent investir davantage dans l'égalité de sexe et dans l'autonomisation des femmes, le développement de la technologie appropriée pour la transformation agricole.

La treizième édition de café-genre a été une occasion de partage des expériences, des pratiques, des initiatives innovantes, à travers la transformation des produits agricoles locaux avec les acteurs-clés du secteur économique. Elle a été aussi une occasion d'éveiller la conscience des participants sur la valeur ajoutée dans la transformation des produits agricoles congolais. La représentante pays de

l'ONU femmes en RDC, Awa Ndiaye Seck, a rappelé l'importance de l'utilisation des technologies appropriées dans la transformation des produits agricoles locaux. « Les nouvelles technologies vont booster les choses en RDC », a-t-elle fait savoir.

Pour sa part, Simon Lukombo Singi de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) s'est appesanti dans son intervention sur l'importance de la chaîne de manioc et ce que la transformation et la commercialisation pourraient produire à l'interne au profit de l'économie nationale. Il a, par ailleurs, fourni aux participants toute l'ossature et les vertus du manioc qu'utilise l'IITA.

Notons que cette rencontre a mis en présence plusieurs



structures de la société civile et celles œuvrant dans le secteur de l'agriculture pour des échanges permettant de mobiliser l'opinion tant nationale qu'internationale sur la néces-

sité de la transformation des produits agricoles locaux et de l'utilisation de la technologie appropriée. Les différents intervenants ont présenté leurs visions portées sur les contri-

Une vue des intervenants lors du café-genre. contributions, les défis, les opportunités liés au thème central, relatif aux produits congolais transformés et les opportunités d'accès au marché.

Blandine Lusimana

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Bosco Ntaganda reconnu coupable des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité

L'ancien chef de milice, aujourd'hui âgé de 45 ans, aura joué un rôle déterminant dans les atrocités commises en 2002 et 2003 en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), à en croire la juridiction de La Haye, aux Pays-Bas.

Ouvert depuis le 2 septembre 2015, le procès contre l'ancien chef de guerre congolais, Bosco Ntaganda, est en passe d'atteindre son dénouement. En attendant la fixation de peine, le verdict rendu public le 8 juillet par la Chambre de la première instance VI de la Cour pénale internationale (CPI) marque déjà la fin d'un long procès qui aura tenu en haleine l'opinion nationale. Il en ressort que l'ancien chef de guerre est reconnu coupable de crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour des exactions commises en 2002 et 2003, dans la province de l'Ituri.

D'après les éléments de preuve dont a disposé la Cour, il en découle que

Bosco Ntaganda a joué un rôle déterminant dans ces atrocités, en étant au cœur du dispositif des massacres qui visaient à s'emparer de cette région minière. Il aurait donné les ordres, planifié et programmé les opérations, coordonné la logistique et fourni les armes à ses troupes, à en croire le jugement. Il aurait, en outre, commandité des meurtres, pillages, viols et enrôlement d'enfants soldats. Plus de soixante mille personnes, selon plusieurs ONG internationales, auraient perdu la vie au cours de ces violences dans lesquelles Bosco Ntaganda aura joué un rôle moteur. « La chambre considère Bosco Ntaganda coupable de meurtres, d'avoir dirigé intentionnellement des attaques contre des civils, de viols, d'esclavage sexuel, de persécutions et de pillages en tant que crimes de guerre et crimes contre l'humanité », a déclaré, lors d'une audience, le juge Robert Fremr, cité par l'AFP.



L'ancien chef d'état-major adjoint présumé des Forces patriotiques pour la libération du Congo était accusé, en tout et pour tout, de treize chefs de crime de guerre (meurtre et tentative de meurtre, attaque contre des civils, viol, esclavage sexuel de civils, pillage, déplacement de civils, etc.) et de

de cinq chefs de crime contre l'humanité (meurtre, viol, esclavage sexuel, persécution, transfert forcé de population, etc.).

En attendant la sentence définitive qui sera prononcée dans les prochaines semaines, l'ex-milicien risque jusqu'à trente ans de prison, selon des sources judiciaires. Pendant ce

temps, la Fédération internationale pour les droits humains, une ONG internationale de défense des droits humains, appelle la CPI à actionner la procédure de réparation aux victimes, qui devra prendre en compte leurs vues et préoccupations et l'ampleur des préjudices subis.

Alain Diasso

Le Dr Denis Mukwege salue le jugement prononcé

Le médecin congolais et Prix Nobel de la paix s'est réjoui, dans un communiqué du 9 juillet, du verdict de la Cour pénale internationale (CPI) rendant coupable l'ex-chef de guerre congolais de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis en Ituri, en République démocratique du Congo (RDC), en 2002-2003.

« Ceux qui ciblent les civils, violent, éventrent des femmes enceintes et utilisent les jeunes filles comme des esclaves, tous doivent être poursuivis et jugés », a prévenu le directeur de l'hôpital de Panzi, estimant que la décision prise contre Bosco Ntaganda montre que la communauté humaine a l'obligation morale et juridique de fixer des lignes rouges.

Le Dr Denis Mukwege se dit, par ailleurs, convaincu qu'il n'y aura pas de paix durable ni de réconciliation dans la région des Grands Lacs et en RDC sans la justice, la vérité et des réparations pour les survivants ainsi que les communautés affectées. La décision rendue à La Haye est, selon lui, un pas dans la bonne direction « qui ne peut faire oublier que les

instigateurs de l'instabilité dans la région des Grands Lacs et en RDC continuent d'occuper des fonctions dans les institutions et au sein des forces de sécurité et de défense, et poursuivent leurs entreprises criminelles en liberté dans un climat où l'impunité prévaut toujours largement ».

Aussi invite-t-il le Bureau de la CPI à « poursuivre les enquêtes en RDC pour enrayer la spirale de la violence qui se poursuit en Ituri, dans les Kivu et ailleurs jusqu'à ce jour ».

Traduire en justice tous les auteurs de crimes internationaux

En outre, le médecin congolais appelle les Etats de la région des Grands Lacs à une coopération et une entraide



judiciaire franche avec la CPI pour traduire en justice les auteurs de crimes internationaux qui courent toujours. « Dans cette période marquée par la tentation du repli, nous plaidons également pour que la communauté internationale intervienne partout où les populations sont en

danger ou prises en otage par leurs autorités, car la souveraineté émane des peuples et ne peut être revendiquée par ceux qui ne savent ni protéger leurs citoyens ni garantir leur besoins élémentaires, et menacent la paix et la sécurité internationale », a-t-il souligné, exhortant aussi

les Etats parties au Statut de Rome à se mobiliser pour allouer à la CPI les moyens nécessaires pour accomplir sa mission.

Rappelons que la chambre de première instance VI de la CPI, dans sa sentence du 8 juillet, a rendu le Congolais Bosco Ntaganda coupable, « au-delà de tout doute raisonnable », de dix-huit chefs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis en Ituri, en RDC, en 2002-2003. Cette chambre s'est dite convaincue que cet ancien seigneur de guerre était directement responsable d'une partie de trois des chefs de crime, à savoir le meurtre en tant que crime contre l'humanité, le crime de guerre et la persécution en tant que crime contre l'humanité, et qu'il était l'auteur indirect des parties restantes de ces crimes. Il a été reconnu coupable en tant qu'auteur indirect des autres crimes.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENCE DU SÉNAT

Modeste Bahati sommé de retirer sa candidature

Le Front commun pour le Congo (FCC) accentue la pression sur le président de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC) à qui il est demandé de retirer sa candidature au profit du candidat désigné par l'autorité morale, Joseph Kabila Kabange, au perchoir de la chambre haute du parlement.

Il y a quelques jours, Modeste Bahati Lukwebo, leader de l'AFDC et allié, regroupement politique membre du FCC, a réaffirmé le maintien de sa candidature à la présidence du Sénat. Malgré le choix porté par l'autorité morale de cette plate-forme sur Alexis Thambwe Mwamba pour occuper ce poste, l'ex-ministre de l'Economie est demeuré inflexible, jusqu'à décider de faire cavalier seul dans son ambition de gérer la chambre haute du parlement. S'appuyant sur son regroupement politique AFDC et allié qui compte un nombre significatif de sénateurs, Modeste Bahati compte affronter le candidat officiel du FCC à l'élection du bureau du Sénat dont la date n'est pas encore fixée.

Mais les choses se compliquent déjà pour lui, sommé par sa plate-forme, le FCC, de s'effacer au profit d'Alexis Thambwe Mwamba, candidat désigné par Joseph Kabila Kabange. Le 8 juillet, tous les regroupements politiques du FCC se sont réunis pour statuer sur la question. Dans leur déclaration politique, ils ont réaffirmé, à l'unanimité, la candidature d'Alexis Thambwe Mwamba au perchoir du Sénat, conformément à la décision de l'autorité morale. De ce fait, il a été demandé à Modeste Bahati de « tirer les conséquences de son comportement politique et de retirer publiquement sa candidature au poste de président du Sénat ». Il lui est exigé, en outre, de faire



une déclaration publique soutenant le choix de l'autorité morale du FCC sur l'unique candidature de la plate-forme au poste de président du Sénat. Connu pour la discipline qui règne en son sein lorsqu'il s'agit des grands enjeux politiques, le FCC n'entend pas déroger à la règle. « Etant disciplinés, nous n'avons

pas d'autre choix que de nous plier à la décision de la haute hiérarchie de notre famille politique le FCC », a indiqué un de ses cadres. Autant dire qu'au FCC, le débat est déjà clos concernant la candidature à la présidence du Sénat. L'heure est à présent aux discussions sur les autres postes du bureau pour

compléter le ticket FCC. La finalisation des candidatures aux différents postes du bureau de la chambre haute devrait intervenir dans les prochaines heures. Entre-temps, l'on apprend qu'une frange des sénateurs membres de l'AFDC-A a désavoué leur président Modeste Bahati pour se rallier au candidat du FCC à la présidence du Sénat. Selon certaines indiscretions, Modeste Bahati continue de faire fi des pressions exercées par sa famille politique sur sa personne. Il n'a pas encore apposé sa signature sur la déclaration de soutien des regroupements politiques du FCC à Alexis Thambwe Mwamba et maintient, contre vents et marrées, sa candidature. Aux dernières nouvelles, il aurait demandé quelques heures de réflexion avant de lever la dernière option.

Alain Diasso



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



COOPÉRATION

Une délégation de la commune belge d'Olne chez Gentiny Ngobila

Conduite par le bourgmestre Ghyslain Senden, la mission est venue présenter, le 8 juillet au gouverneur de Kinshasa, l'état des lieux du partenariat international communal entre cette commune belge et la commune congolaise de Matete.

La rencontre entre Gentiny Ngobila et la délégation belge a tourné autour du partenariat entre la commune d'Olne et celle de Matete.

Au sortir de cette audience, le bourgmestre Ghyslain Senden a soutenu devant la presse que cette rencontre leur a permis de faire le point de ce partenariat, en présentant au gouverneur de Kinshasa le chemin déjà parcouru ainsi que la volonté de la commune belge et de ses dirigeants de poursuivre ces relations avec la commune congolaise.

Ghyslain Senden a rappelé que dans le cadre de ce partenariat, plusieurs bureaux du quartier de Matete ont été construits en vue de mettre les agents et cadres du service de l'état civil dans de bonnes conditions de tra-

vail. A l'en croire, la commune d'Olne veut continuer dans cette lancée pour doter non seulement tous les quartiers des bureaux mais également construire un nouveau bâtiment dans l'enceinte de la maison communale de Matete pour la modernisation, l'efficacité et l'efficience du service de l'état civil et de la population. La présence de cette délégation d'Olne à l'Hôtel de ville a également permis à Ghyslain Senden et sa suite de féliciter le gouverneur pour son élection à la tête de la ville capitale.

Le soutien du gouverneur Ngobila

Le bourgmestre de la commune d'Olne s'est réjoui du soutien apporté à ce partenariat par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa. D'après lui, Gentiny Ngobila a émis le vœu d'avoir un entretien plus poussé avec les autorités d'Olne à ce sujet pour la poursuite de ce partenariat ainsi que de son avancement. Il a indiqué que le début des travaux



Bayllon Thierry Gaibene et la délégation d'Olne, au sortir de l'audience chez Gentiny Ngobila/Adiac

pour la construction du nouveau bâtiment ne dépend que des rencontres prévues à Kinshasa avec les architectes et toutes les unités qui concourront à la réalisation de ce projet. La commune d'Olne est donc déjà prête avec les financements qui permettront la matérialisation de ce projet.

De son côté, le maire de la

commune de Matete, Bayllon Thierry Gaibene, qui a accompagné cette délégation chez le gouverneur Gentiny Ngobila, a salué les réalisations de ce partenariat pour rapprocher l'administration de la population. Notant que ce partenariat entre Olne et Matete, qui date d'il y a dix ans, a déjà réalisé beaucoup de projets qui

vont dans ce sens, Bayllon Gaibene a remercié l'autorité urbaine pour son oreille attentive et l'intérêt accordé à ce partenariat. Il a ajouté que le gouverneur Gentiny Ngobila a émis le vœu de voir ce genre de partenariat s'étendre à d'autres communes de la ville-province de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

MARCHÉ UNIQUE AFRICAIN

La Zlec, un « rêve » pieux sans une industrie congolaise florissante

Le 33e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'Union africaine (UA), tenu du 7 au 8 juillet à Niamey, au Niger, a lancé officiellement le vaste marché unique de plus d'un milliard d'âmes et près de 2 500 milliards de dollars américains de produit intérieur brut cumulé. Un espace qui ne saurait malheureusement répondre aux attentes de la République démocratique du Congo (RDC), sans une relance préalable de l'économie nationale.

Pour le lancement officiel de la Zone de libre échange continentale (Zlec), le président de la République, Antoine-Félix Tshisekedi Tshilombo, a tenu à se rendre sur place pour expliquer à ses pairs africains le rôle qu'entend jouer son pays dans l'érection de cette zone. La RDC a rejoint officiellement quarante-quatre autres pays adhérents en mars 2018.

Pour la petite histoire, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'époque, Léonard She Okitundu, avait signé

l'Accord de libre-échange au nom de l'ancien président de la République, Joseph Kabila. A ses côtés, il y avait trois autres ministres à la tête de départements stratégiques pour les grandes réformes attendues dans la région, en l'occurrence les ministres du Commerce extérieur, de l'Industrie, ainsi que du genre, famille et enfant.

Au départ, l'engagement formel à l'Accord consacrant la Zlec laissait théoriquement une période de dix ans aux Etats adhérents pour déve-

lopper leurs industries respectives. En effet, initié en 2012, le processus rejoint bien plus tard par la RDC devait tenir compte de ce délai pour éviter que certains pays moins préparés subissent la suppression des barrières tarifaires en Afrique. Une année après son adhésion officielle, il n'y a pas eu le miracle tant attendu, du moins sur le volet économique dans le pays. L'on note tout de même l'élection d'un nouveau président de la République qui semble porter à cœur ce projet panafricain même si cette initiative ne rassure pas toujours le cercle des économistes.

Officiellement, le marché unique entre en vigueur à partir de 2020. Une cer-

taine opinion propose même la date du 1er juillet 2020. Entre-temps, confirme l'Egypte qui assure la présidence de l'UA, les négociations vont se poursuivre au niveau interne. Aujourd'hui, cinquante-quatre des cinquante-cinq pays africains, en dehors de l'Erythrée, ont accepté de constituer ce nouveau marché unique. L'on apprend également que la libéralisation se fera de manière progressive, pour permettre à tout le monde de bien jouer son rôle.

A la fin, la Zlec va favoriser le commerce au sein du continent africain et attirer des nouveaux investisseurs. C'est l'objectif principal poursuivi. En chiffre, sa mise en œuvre va permettre

d'augmenter le commerce intra-africain d'au moins 60 % d'ici à 2022. Mais le plus grand danger est le phénomène de mimétisme qui fait que l'Afrique produit finalement presque les mêmes choses. Par conséquent, les économies africaines ne sont pas complémentaires pour assurer un commerce viable. Par ailleurs, les importations restent très coûteuses, bien au-dessus d'autres régions du monde. Il y a aussi le risque pour les petits producteurs agricoles et industriels qui souffriront d'une ouverture des frontières. En dépit de cette étape franchie, certaines questions restent entières sur ce projet historique. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

Le secrétariat permanent lance ses activités

Créée l'année dernière, en application des articles 227, 228 et 229 de la Constitution, la structure a démarré officiellement ses services, le 9 juillet à Brazzaville, à la faveur d'un séminaire atelier placé sous l'égide du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Soixante-dix participants, essentiellement membres du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, des délégués des partis politiques, de la société civile, des associations et/ou ONG des femmes, des jeunes, des sages et notabilités traditionnelles prennent part à l'atelier, organisé avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement.

Pendant trois jours, les participants seront édifiés sur les missions fondamentales et le fonctionnement du Conseil national du dialogue (CND) et apprendront des concepts de base sur le dialogue et la paix, à travers des thématiques bien ciblées.

Parmi ces thèmes retenus, citons, entre autres, «*Le Conseil national du dialogue: sa nature, son organisation et ses missions*» ; «*Des techniques de prévention et de gestion des conflits*»



Les officiels et les participants en photo de famille/Adiac

ainsi que «*Le rôle des femmes et des jeunes dans la gestion des conflits*».

Ce séminaire vise à contribuer à la concrétisation des mécanismes inclusifs de dialogue, à travers l'opérationnalisation du CND, l'unique cadre institutionnel et légal de dialogue politique au Congo, créé par la Constitution de 2015.

Ouvrant les travaux, le Premier ministre a estimé qu'en

lançant les activités du CND, le Congo vient de marquer un pas de plus vers la préservation des conflits politiques, sources d'instabilité dans le pays depuis de longues dates.

«*Ce jour, nous venons magnifier cette valeur qu'est le dialogue. C'est une donnée cardinale et un mode opératoire efficace dans la résolution des conflits, particulièrement dans le domaine politique. En lançant les*

activités du CND, nous posons un acte qui contribuera à façonner un nouveau Congo digne d'être légué à la postérité, dans un esprit pacifique pour plus de progrès dans tous les domaines», a souligné Clément Mouamba.

Pour sa part, le secrétaire permanent du CND a renchéri qu'en instituant cet organe consultatif, le Congo vient de marquer un tournant décisif

en faveur de la paix et de l'unité nationale.

«*En instituant le Conseil national du dialogue, notre génie politique commun a voulu rendre formelle une pratique qui depuis toujours a aidé notre pays à sortir des situations les plus difficiles, surtout dans les périodes post-électorales*», a affirmé Marin Mbéri.

Prenant la parole à l'occasion, le représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement au Congo, Malèye Diop, a salué les efforts consentis par le gouvernement dans la préservation des conflits, surtout sur le retour de la paix dans le département du Pool, grâce la signature, le 23 décembre 2017, d'un accord entre le gouvernement et la partie rebelle.

En rappel, le CND est un organe consultatif, de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la Nation. Il se réunit à la demande du président de la République et a pour mission de débattre et de se prononcer sur les grands problèmes politiques d'intérêt national liés à la promotion de la paix.

Firmin Oyé

ACTIVITÉS INFORMELLES

Les femmes de ménage invitées à défendre leurs droits

L'Union des syndicats du Congo (USC) a convié, le 7 juillet, les femmes employées comme domestiques chez les particuliers à connaître leurs droits et devoirs afin de se faire respecter dignement.

Une assemblée générale organisée par l'USC a regroupé des femmes venues de cinq arrondissements de Brazzaville : Djiri, Moundali, Poto-Poto et Makélé-kélé. L'objectif a été de faire la synthèse des engagements pris lors des différents travaux exercés dans ces quartiers ainsi que de recueillir leurs doléances après la sensibilisation à la connaissance de leurs droits. «*C'est pour faire avancer notre projet après notre passage dans chaque arrondissement. Nous allons passer à une autre phase qui va vers la concrétisation de ce que l'on avait arrêté. Il faut que l'on mette en place des bases qui vont s'appuyer sur les femmes des comités existants*», a dit Anne Marie Nzila, présidente de l'USC. Les femmes domestiques doivent connaître les droits relatifs à leur travail et les procé-

dures de saisine des organes de protection, a-t-elle conseillé, ajoutant qu'elles doivent s'informer des dispositions du droit du travail applicables aux femmes exerçant dans ce domaine ainsi que se structurer et commencer à défendre les dispositions contenues dans le code du travail. La réunion s'inscrivait dans le cadre du projet d'appui aux femmes victimes de violence économique dénommé «*Agir ensemble pour défendre les droits des minorités et groupes vulnérables*», cofinancé par l'Agence française de développement et l'Union européenne. Le projet est exécuté par l'USC, en partenariat avec l'Association jeunesse pour le développement et la Confédération générale du travail en France, représentée à cette cérémonie par son conseiller, Alain Delmas. Ce dernier a déploré les mauvaises conditions de travail de ces femmes, indiquant que plusieurs d'entre elles sont employées chez les particuliers. A cet effet, a-t-il rappelé, ces femmes sont confrontées à des violences économiques, notamment les salaires bas, les heures

supplémentaires et congés non payés, ainsi qu'aux problèmes de cotisation à la Caisse nationale de la sécurité sociale.

Les femmes de ménage sont victimes d'insultes, de maltraitance et de non prise en charge des soins médicaux et bien d'autres, a poursuivi Alain Delmas. «*Les travailleuses domestiques ont les mêmes droits et devoirs que d'autres travailleurs. Elles ont besoin de respect et de dignité*», a-t-il insisté. Participant à cette rencontre, l'inspecteur du travail, Azor Mahoungou, a, de son côté, déploré la dispersion des femmes dans l'exercice de leur métier. Selon lui, l'initiative de l'USC est la bienvenue car elle leur permettra de connaître leurs droits et devoirs afin de s'orienter vers les services de l'inspection du travail qui veillent à l'application de la législation en matière de travail au Congo. Notons que l'USC envisage d'étendre en premier lieu ses actions dans tous les arrondissements de Brazzaville, puis sur l'ensemble du territoire national.

Lydie Gisèle Oko

CHINE-AFRIQUE

Augmentation du commerce de janvier à mai

Les échanges commerciaux entre les deux parties ont légèrement augmenté au cours des cinq premiers mois de l'année, selon les données officielles.

Le volume des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique s'est établi à 84,76 milliards de dollars durant cette période, en hausse de 3% sur un an, alors que le commerce extérieur a chuté de 1,6% en dollars au cours de cette période, selon l'Administration générale des douanes.

Dans le détail, les exportations chinoises ont augmenté de 6,3% en glissement annuel pour atteindre 43,57 milliards de dollars, tandis que les importations depuis l'Afrique ont diminué de 0,3% à 41,19 milliards de dollars, avec un excédent de 2,38 milliards de dollars.

En mai, le commerce si-

no-africain a augmenté de 1,7%, pour atteindre 18,67 milliards de dollars, la Chine dégageant un excédent de 1,89 milliard de dollars, a déclaré l'administration. Ce mois-ci, les exportations chinoises se sont élevées à 10,28 milliards de dollars, soit une hausse de 8,7% en glissement annuel, tandis que les importations ont totalisé 8,39 milliards de dollars, en baisse de 6% par rapport à l'année dernière. En 2018, le commerce entre la Chine et l'Afrique a atteint 204,2 milliards de dollars, en hausse de 20% sur un an. La Chine est le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis dix ans.

Xinhua